Production et circulation monétaire dans le sud-ouest de la Gaule à l'âge du Fer (IIIe -Ier s. a.C.)

Laurent Callegarin, Vincent Geneviève, Eneko Hiriart

▶ **To cite this version:**

Laurent Callegarin, Vincent Geneviève, Eneko Hiriart. Production et circulation monétaire dans le sud-ouest de la Gaule à l'âge du Fer (IIIe -Ier s. a.C.). Anne Colin; Florence Verdin. L'âge du Fer en Aquitaine et sur ses marges. Mobilité des personnes, migrations des idées, circulations des biens dans l'espace européen à l'âge du Fer. Actes du 35e colloque international de l'Association française pour l'étude de l'âge du Fer (Bordeaux, 2-5 juin 2011), Supplément Aquitania (30), Fédération Aquitania, pp.185-217, 2013, 978-2-910763-34-3. hal-01800565

HAL Id: hal-01800565
https://hal.science/hal-01800565

Submitted on 1 Jun 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

Production et circulation monétaire dans le sud-ouest de la Gaule à l'âge du Fer (IIIe-Ier s. a.C.)

Laurent Callegarin, Vincent Geneviève, Eneko Hiriart

Cet article se veut une réactualisation et un approfondissement de l'"esquisse" du paysage numismatique qu'avait accomplie R. Boudet en 1990[1]. Nous nous limiterons à montrer les avancées scientifiques relatives à la production monétaire dans le Sud-Ouest de la Gaule avant le règne d'Auguste, sans pour autant faire l'impasse sur les aspects territoriaux et ethniques attachés à la frappe monétaire, ainsi que sur les questions liées aux influences typologiques, aux flux et aux fonctions de la monnaie entre le IIIe et le Ier s. a.C.

Cette mise à jour a été rendue possible par les découvertes monétaires des vingt dernières années, issues tant de fouilles programmées ou préventives que de prospections pédestres, mais aussi par la publication de plusieurs corpus et collections de sites[2].

Deux problématiques majeures orientent notre analyse. D'une part les textes anciens mentionnent la présence de deux populations distinctes dans le Sud-Ouest gaulois : des peuples celtes, le long de la Garonne, et des peuples aquitains, au sud de ce même fleuve[3]. Cette dichotomie ethnique transparaît-elle dans la production monétaire ? D'autre part, on observe l'existence de circulations monétaires différenciées dans le Sud-Ouest de la Gaule. Peut-on distinguer des "frontières" monétaires à l'intérieur de cet espace ? Si oui, quels sont les faciès ainsi délimités qui s'en dégagent ?

La genèse de la frappe monétaire dans le Sud-Ouest de la Gaule (IIIe-début du IIe s. a.C.)

Prototypes et imitations

Entre le Ve et la première moitié du IIIe s. a.C., le Sud-Ouest de la Gaule est en marge du phénomène monétaire. Durant cette période, dans la partie nord de la Méditerranée occidentale, l'utilisation et la frappe de la monnaie sont restreintes exclusivement à quelques cités grecques littorales. Parmi celles-ci, trois vont avoir une incidence directe sur l'apparition des premières monnaies dans le Sud-Ouest gaulois : *Massalia*, qui commence à émettre dès le dernier tiers du VIe s. avec des fractions d'argent connues sous le nom de type

1- Boudet 1990. Un premier aperçu, plus modeste, de cette étude était paru antérieurement dans Boudet 1987b.
2- Citons entre autres : Depeyrot 2002 ; Melmoux 2005 ; Py 2006 ; Feugère & Py 2011.
3- Pour une vue d'ensemble de ces peuples, voir Gardes 2002 ; Fabre 2005.

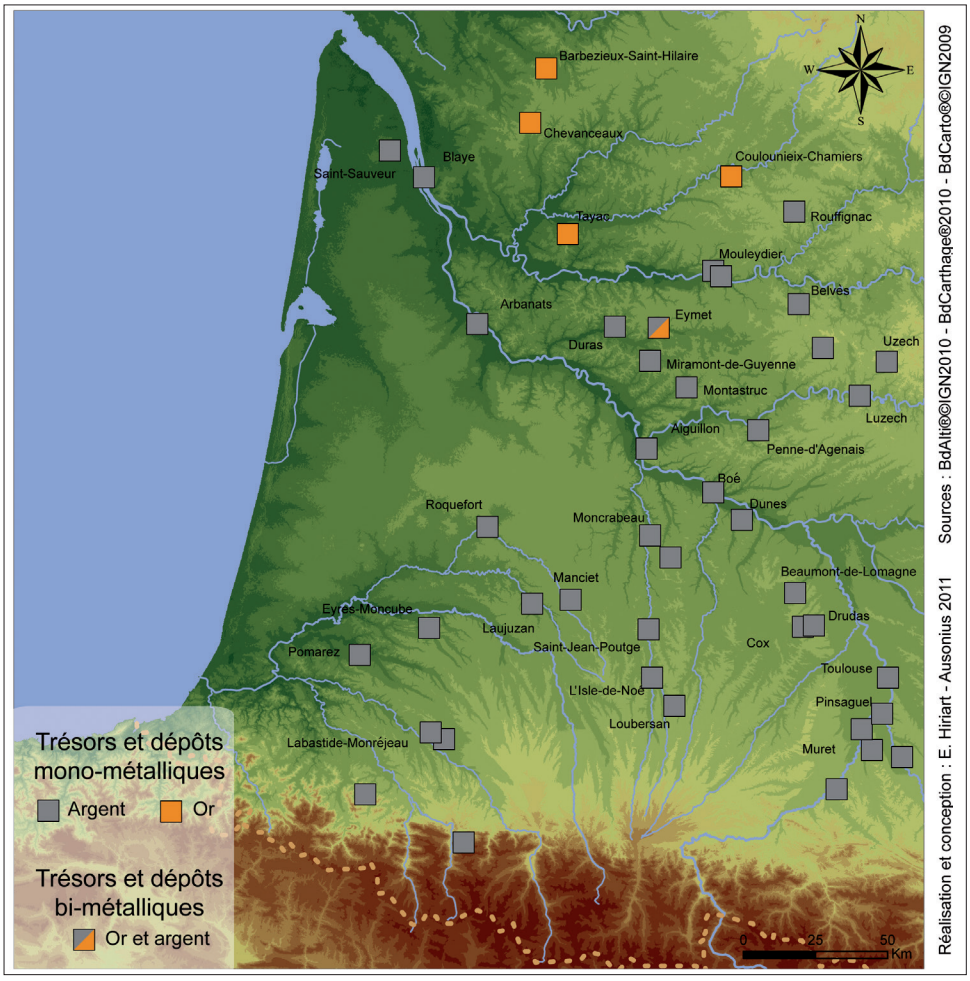

Fig. 1. Carte de répartition des dépôts monétaires or / argent (IIIe-Ier s. a.C.).

d'Auriol[4] ; *Rhodè*, dont les émissions, en nombre très limité, semblent débuter à la fin du IVe s. pour s'achever en 218 a.C., avec l'arrivée des Romains dans la cité[5] ; *Emporion*, dont la chronologie des nombreuses séries monétaires s'étale du début du Ve s. au début du Ier s. a.C.[6] Parmi elles, deux drachmes frappées durant le IIIe s., dont les poids moyens, à l'instar de celles de *Rhodè*, oscillent entre 4,75-4,50 g, intéressent plus particulièrement notre étude : la première figure au revers un cheval à l'arrêt, elle sera remplacée vers 241 a.C. par une autre drachme arborant un Pégase.

4- Furtwängler 1978 ; Chevillon *et al.* 2008, 210 ; Feugère & Py 2011, 9. Les exemplaires du trésor d'Auriol sont significatifs de cette période archaïque ; leur typologie est proche des séries de Méditerranée orientale.
5- Campo 2006.
6- Campo 2003, 36.

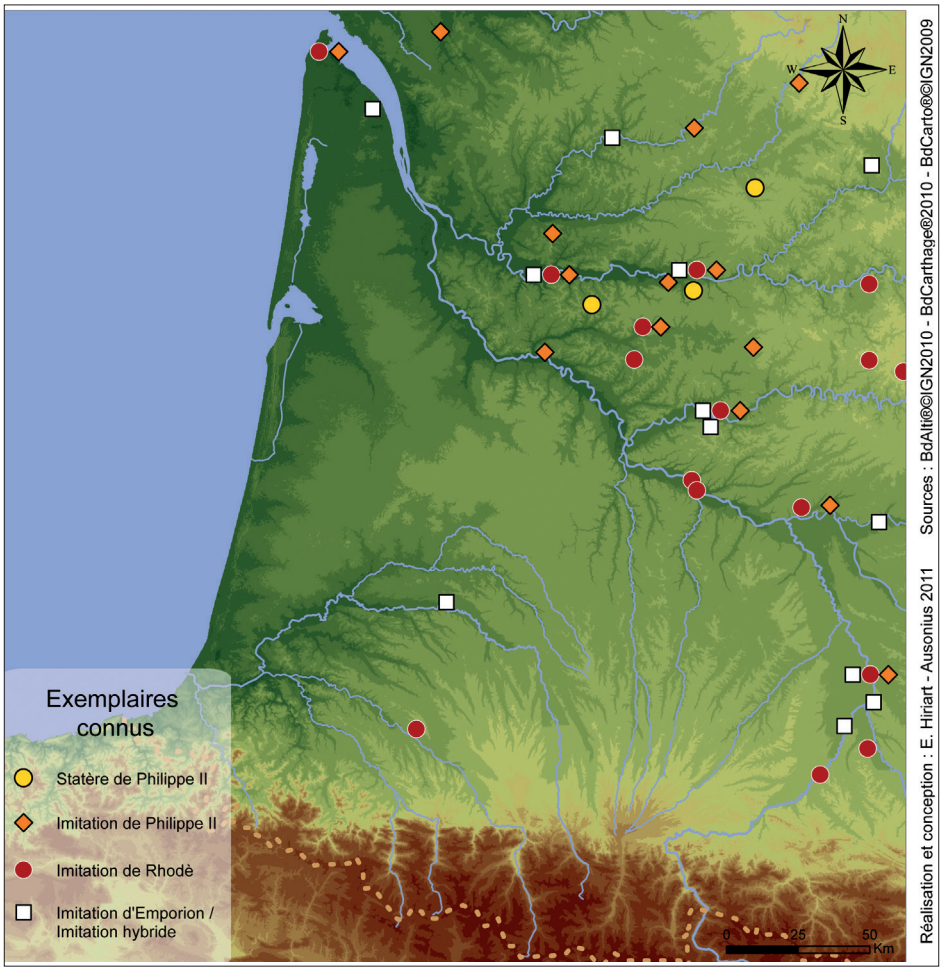

Fig. 2. Carte de dispersion des monnayages grecs officiels et imités dans le Sud-Ouest de la Gaule.

Néanmoins, l'apparition du phénomène monétaire dans le Sud-Ouest de la Gaule ne semble dater que de la seconde moitié du IIIe s. a.C.[7] Cette phase initiale se limite à une imitation plus ou moins fidèle de prototypes grecs provenant de deux principales sources d'influence (fig. 2). La première est continentale, avec les imitations de statères de Philippe II de Macédoine qui connaissent une large diffusion en Gaule du nord et du centre[8]. En revanche, leur absence au sud de la Garonne est frappante : le fleuve matérialise de façon très nette la limite de l'aire de diffusion des statères macédoniens officiels et de leurs imitations gauloises. La seconde source est à rechercher du côté du domaine méditerranéen. En effet, ce sont les imitations de drachmes de *Rhodè* et d'*Emporion* qui sont les plus liées à l'apparition du monnayage dans cette portion occidentale de la Gaule. Ce sont également elles qui apparaissent les premières en contexte archéologique dans la seconde moitié du IIIe s. a.C. et qui vont avoir une incidence majeure sur les monnayages postérieurs[9].

7- Depeyrot 2002, 13-43 ; Sills 2003, 124. Certains numismates remontent néanmoins ces imitations à la première moitié du IIIe s. a.C. (Villaronga 1986, 49-50).
8- Sills 2003, 70, pl. 12. L'origine de nombreux monnayages celtiques est d'ailleurs à rechercher dans ces monnaies.
9- Py 2006, 501 ; Geneviève 2011a, 64.

Cette double ascendance monétaire se traduit par une distribution spatiale des pratiques, distinguant une "zone or" (*gold belt*[10]) et une "zone argent" dont la frontière est matérialisée par le bassin garonnais[11]. Cette dichotomie n'est pas relevée uniquement pour la seconde moitié du IIIe s., mais perdure jusqu'à la conquête césarienne (fig. 1). En effet, du IIIe jusqu'au milieu du Ier s. a.C., l'unicité métallique des dépôts traduit également cette rupture, sanctionnant une circulation monétaire fondamentalement monométallique (argent) dans le Sud-Ouest de la Gaule.

Ce schéma traditionnel dual n'est toutefois pas pertinent à l'heure d'examiner dans le détail les emprunts typologiques de ces premières émissions des peuples du Sud-Ouest de la Gaule. En effet, celles-ci sont, soit des imitations plus ou moins fidèles d'un seul prototype, soit des créations hybrides mêlant des images empruntées à divers monnayages grecs. Elles ont néanmoins des caractères communs : elles sont toutes en argent et leur poids se situe aux alentours de 4,70 g.

Les "drachmes" d'imitations hybrides[12] témoignent du contact entre l'espace celtique continental et le domaine méditerranéen (fig. 2). Les groupes 6 et 7 de L. Villaronga rassemblent ces monnaies hybrides où l'on peut apprécier, outre l'influence emporitaine avec la tête féminine et les dauphins caractéristiques à l'avers, la présence d'images inspirées de Tarente (cavalier à la lance et au bouclier rond), des monnaies de Philippe II (cheval et rapace, bige) ou encore de Marseille (lion)[13] (fig. 3). De récentes découvertes permettent de montrer que les hybridations les plus marquées, tant typologique qu'épigraphique, se rencontrent dans les zones de contact entre deux cultures, plus particulièrement dans la vallée de la Garonne, où des ethnies celtes et aquitaines sont voisines[14].

Quant aux imitations d'*Emporion*, elles se fondent sur les deux types d'émissions de drachmes du comptoir grec, à savoir le type au cheval debout couronné par la *Nikè*, et celui au Pégase. Les imitations de *Rhodè* offrent au revers une stylisation plus ou moins marquée de la rose, alors que le portrait féminin du droit connaît une schématisation variable (fig. 3).

Fig. 3. Imitations de monnaies grecques : **1** et **2**. Imitations hybrides (Eysses, Villeneuve-sur-Lot ; coll. Salles) ; **3** et **4**. Imitations d'*Emporion* (coll. Benaniba ; Lacoste, Mouliets-et-Villemartin) ; **5** et **6**. Imitations de *Rhodè* (Eysses, Villeneuve-sur-Lot).

10- Koch 2006, 462.
11- Boudet 1989, 50, fig. 6.
12- Même si cela nous apparaît quelque peu abusif, nous suivons la tradition historiographique qui consiste à regrouper ces imitations hybrides sous la dénomination d'"imitations d'*Emporion*" (Villaronga 2000b, 101).
13- Villaronga 2000b, 154-162.
14- Hiriart 2009b, 384.

Ces premières monnaies d'imitation traduisent bien les tâtonnements des graveurs locaux, soucieux d'établir un lien avec le monde grec, lien qui permet aux commanditaires de mettre en exergue leur statut privilégié tout en s'ouvrant au marché économique méditerranéen, comme l'atteste l'alignement de leur métrologie sur l'étalon emporitain (infra).

Même si la quantité de ces émissions précoces est réduite, leur aire de diffusion est en revanche relativement vaste (fig. 4) : les imitations de *Rhodè* circulent autour de l'axe Aude-Garonne, tandis que celles d'*Emporion* et les hybrides empruntent le même chemin, mais se diffusent plus largement vers le Centre-Ouest de la Gaule. Comme l'avait déjà signalé R. Boudet, l'apparition du phénomène monétaire coïncide avec l'abandon de petits sites de hauteur au profit de sites ouverts, plus étendus, situés en bordure de rivière[15]. Ce changement, daté de la deuxième moitié du IIIe s. a.C., est particulièrement bien illustré par deux sites de plaine où ont été recueillies les monnaies d'imitation les plus anciennes : Lacoste (Mouliets-et-Villemartin, Gironde) et Eysses (Villeneuve-sur-Lot, Lot-et-Garonne), situés respectivement en bordure de la Dordogne et du Lot, deux affluents de la

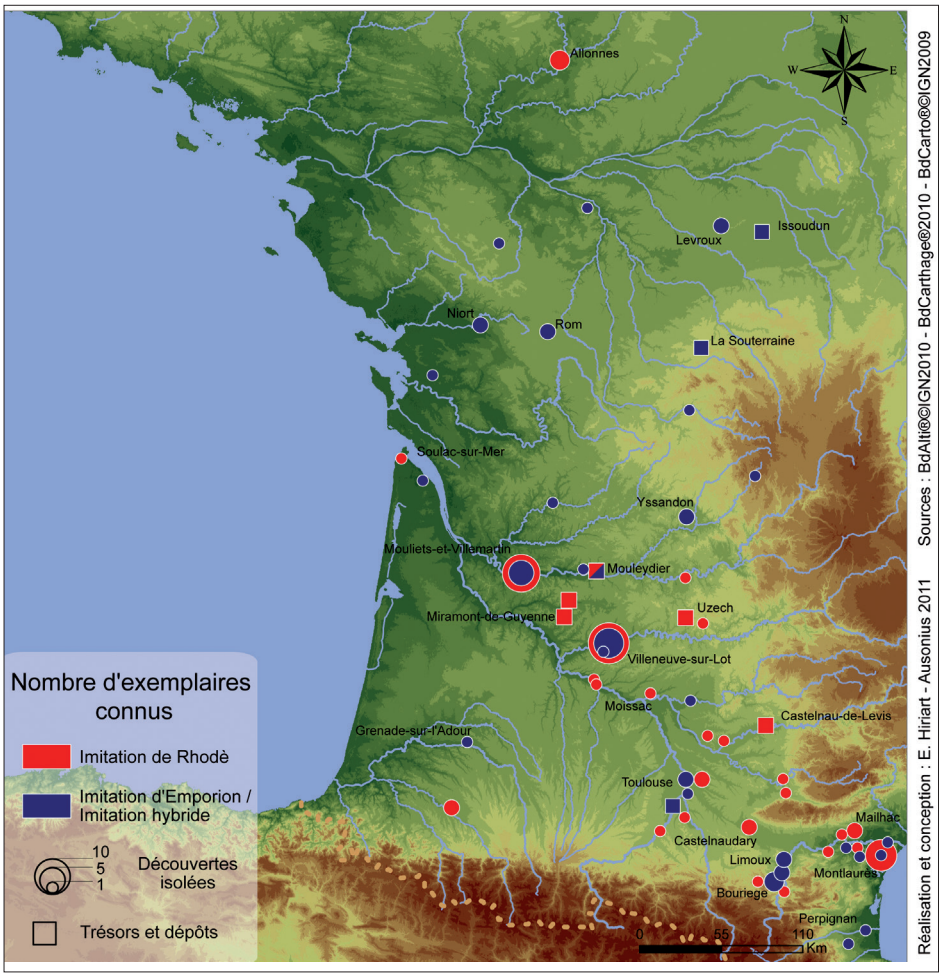

Fig. 4. Dispersion des imitations gauloises des drachmes de *Rhodè* et d'*Emporion*.

15- Boudet 1990, 184.

Garonne (fig. 4). Essentiellement orientés vers la production artisanale et le commerce, les deux sites présentent un faciès monétaire comparable. Plus encore : des lingots et des flans en argent ont été recueillis dans ces deux centres. À Eysses, les lingots possèdent un poids similaire aux imitations de drachme susmentionnées (c. 4,50 g), ce qui suggère une frappe locale pour certaines d'entre elles. De même, les flans monétaires dont le poids moyen oscille autour de 3,50 g peuvent être mis en relation avec les plus anciennes séries de monnaies à la croix, dont les prototypes sont justement les imitations de drachmes de *Rhodè*[16]. En effet, un exemplaire provenant également d'Eysses, de style "languedocien", semble prouver la filiation, parfois contestée, entre les imitations de *Rhodè* et les monnaies à la croix : on observe sur la croix, des crénelures qui évoquent les sépales de la rose figurant sur les drachmes de la colonie grecque[17].

Arrivées vers la fin du IV^e^ s. a.C. en grande partie à la faveur d'un échange de service, à savoir la location de mercenaires[18], les premières monnaies grecques introduites en Gaule celtique intéressèrent initialement les circuits d'échange sociaux et politiques avant de pénétrer les circuits d'échange commerciaux[19]. C'est ainsi qu'à la fin du III^e^ s., la monnaie semble ne se créer et ne s'échanger que dans des lieux spécifiques du Sud-Ouest, dédiés principalement à la production artisanale et aux transactions commerciales.

Révision de la chronologie des premières émissions "ethniques" du Sud-Ouest de la Gaule

Cette révision de la date d'apparition des monnayages "ethniques"[20] a pu être faite en tenant compte à la fois des découvertes monétaires trouvées en contexte stratigraphique en Gaule méridionale, des dépôts monétaires mixtes exhumés dans la péninsule Ibérique[21], et de l'évolution métrologique des monnayages méditerranéens. Le groupe des monnaies à la croix avait été au cœur d'un vif débat opposant les partisans d'une datation basse (fin du II^e^ s.)[22] à ceux qui suggéraient une datation haute (fin du III^e^ s.)[23]. Les récentes publications de dépôts et les trouvailles en fouilles donnent chaque jour davantage raison aux seconds. Concernant les monnayages aquitains, les auteurs plaçaient généralement les premières émissions durant le II^e^ s., avant 118 a.C., mais sans plus de précision[24]. Le réexamen des données disponibles autorise aujourd'hui à fixer les premières frappes "ethniques" des Celtes de Garonne[25] et des Aquitains dans le dernier tiers du III^e^ s. a.C.

Débutons par les dépôts monétaires de péninsule Ibérique datables, en majorité, de la seconde guerre punique[26], dépôts qui contiennent conjointement ou séparément des monnaies à la croix (type "languedocien") et d'autres aquitaines[27] (série sotiate au cheval et séries à protubérances[28]), au milieu d'autres monnaies méditer-

16- Des études métallographiques sont en cours pour confirmer ou infirmer ces deux hypothèses.
17- Voir dans ce même volume, la contribution portant sur les découvertes monétaires du site d'Eysses (Villeneuve-sur-Lot) de Callegarin & Hiriart, fig. 8, n°5.
18- Scheers 1980 ; Boudet *et al.* 1995 ; Villaronga 2000b, 104 ; Sills 2003, 87-103 ; Péré-Noguès 2007.
19- Pour un résumé des fonctions de ces monnaies importées et des premières imitations gauloises, voir Sills 2003, 117-119 ; Pion 2012.
20- Le discours traditionnel qui explique le développement typologique des monnayages des peuples celtiques de Gaule, et auquel nous nous associons, peut se résumer en trois temps : 1) émissions de monnaies, de bonne qualité, imitant servilement les prototypes grecs ; 2) appropriation de l'imagerie grecque, en y ajoutant des symboles, types secondaires ou marques de l'autorité émettrice qui entérinent un éloignement progressif des modèles ; 3) émissions ethniques originales qui tendent vers l'immobilisation typologique, marqueur d'identité.
21- Callegarin 2011 ; Callegarin & García-Bellido 2012.
22- G. Savès proposait la fourchette fin II^e^-fin I^er^ s. a.C. pour la totalité des frappes "à la croix" (Savès 1976, 104), suivant la proposition de J.-B. Colbert de Beaulieu (1974).
23- Pour la datation haute de l'apparition des monnaies "à la croix", voir les premières mises au point dans Ripollès & Villaronga 1984, Hébert 1998 et Villaronga 2000a. Voir en dernier lieu Feugère & Py, 2011, 235-295, qui marquent, de façon précise, la naissance des monnaies à la croix en 225 a.C.
24- Hébert 1989, 97 ; Depeyrot 2002, 5.
25- En accord avec ce que R. Boudet avait proposé (Boudet & Depeyrot 1997, 18).
26- Voir la controverse sur la datation de ces dépôts dans Callegarin & García-Bellido 2012, 132, notes 59 et 60.
27- Pour le détail des séries monétaires, voir infra en 2.1.
28- Pour une meilleure lisibilité, cette appellation remplace aujourd'hui celle que nous avions élaborée autrefois, à savoir "ensemble monétaire aquitain sud-occidental" (Callegarin 2009).

ranéennes. Les trésors X4[29], d'Armuña de Tajuña (Guadalajara)[30], de Los Villares (Caudete de las Fuentes, Valence)[31] – autrefois appelé La Plana de Utiel –, de Valeria (Cuenca)[32], de Boos (Valdenebro, Soria)[33] et de Driebes[34], particulièrement concentrés dans les régions celtibérique et carpétane (Meseta orientale) de la péninsule, fournissent chacun un ou plusieurs exemplaires gaulois et/ou aquitains[35]. La présence de ces monnaies s'explique par l'envoi de contingents gaulois et aquitains en péninsule Ibérique durant le conflit qui opposa Rome à Carthage[36].

Dans ces mêmes dépôts, qui sanctionnent l'usage de l'argent au poids davantage que frappé comme l'attestent les coups de burin sur toutes les pièces et la forte quantité de *Hacksilber*, on trouve l'emploi de deux étalons pondéraux, un lourd et un léger[37]. Le changement métrologique s'est produit durant la seconde guerre punique. La composition du trésor X4 représente en quelque sorte une synthèse de l'ensemble des dépôts et permet de bien saisir cette évolution. Les exemplaires sotiates[38] (2e émission ; type NC II.296), dont le poids moyen s'établit autour de 4,70 g, suivent l'étalon monétaire emporitain – comme les monnaies hybrides et les imitations de drachmes grecques vues plus haut –, qui s'abaisse à 4,50 g à l'extrême fin du IIIe s. a.C. pour s'aligner sur le denier lourd romain[39]. Mais parallèlement, la monnaie aquitaine à protubérances de type Beyrie, dont le poids est de 3,60 g, se trouve environnée de pièces d'imitation sotiates (?) type NC II.297[40] et de 27 monnaies à la croix – types "languedocien"[41] essentiellement, mais aussi "cubiste" précoces[42] – pesant autour de 3,60-3,50 g, ce qui correspond au poids plafond pour ces derniers (fig. 5 et 9b). Ainsi, les exemplaires "légers" aquitain et gaulois trouvent une relative compatibilité avec la drachme lourde massaliète (c. 3,70 g), l'hémishekel punique (c. 3,70 g), le victoriat romain (c. 3,40 g), puis le denier romain à l'extrême fin du IIIe s. a.C.[43], ou mieux encore ils sont émis par souci de cette compatibilité. La preuve que cette retarification des valeurs se produit durant la seconde guerre punique est apportée par la deuxième émission sotiate au cheval qui est frappée dans les deux étalons : les exemplaires présents dans les dépôts espagnols sont de type lourd, ceux exhumés en France sont de type léger[44].

Avant de clore le chapitre des frappes lourdes, il convient de mentionner l'existence, parallèlement aux frappes imitées des drachmes grecques et aux deux premières émissions sotiates, d'une "drachme" aquitaine, baptisée au Y, présentant des protubérances au droit et au revers et adoptant un module moyen de 15 mm et

29- Villaronga 2000a ; Sills 2003, 392-394 ; Ripollès 2009.
30- Ripollès *et al.* 2009.
31- Ripollès 1980.
32- Almagro Basch & Almagro-Gorbea 1964.
33- Chaves & de la Bandera à paraître.
34- Pour un récapitulatif, partiel mais illustré, des monnaies à la croix présentes dans les dépôts espagnols, voir Ripollès & Villaronga 1981 ; Villaronga 2000a.
35- Callegarin 2011, 322.
36- L'absence d'une circulation de ces types de monnaies en péninsule Ibérique en dehors de cet épisode guerrier abonde dans le sens d'un apport ponctuel et ciblé.
37- On observe en outre une asymétrie entre les deux lots ainsi distingués : la part des exemplaires légers dans les dépôts est supérieure à celle des monnaies lourdes, ce qui traduit une épuration avancée des exemplaires anciens.
38- Après d'autres, nous proposons d'attribuer les exemplaires appelées autrefois "protoélusates" et "élusates" au peuple des Sotiates (Callegarin 2009, 33-35).
39- Scheers 1982, 338.
40- Cette série monétaire (NC II.297), dont les caractères sont très proches des émissions sotiates précoces, ne se rencontre que dans les dépôts espagnols ; il en est de même pour une variante (non répertoriée) de cette émission (cheval à droite au revers), très récemment signalée dans les dépôts d'Armuña de Tajuña (Ripollès *et al.* 2009, n°6) et de Boos (Chaves & de la Bandera à paraître, n°2). Ces considérations nous amènent à suggérer une possible expérimentation monétaire (sans lendemain) des mercenaires aquitains durant le conflit militaire.
41- Savès 273 ; NC II.67 ; DCR-67.
42- Savès 61 ; NC II.77 ; DCR-77. Dans les dépôts de Los Villares et X4, on relève seulement des monnaies à la croix du type "languedocien" précoce, alors que dans les dépôts d'Armuña de Tajuña et de Valeria, on recense des exemplaires de types "languedocien" (notamment Savès 272-274 / NC II.67 / DCR-67 ; Savès 347-349 / NC II.- / DCR-98D) et "cubiste" précoces (notamment Savès 54-55 / NC II.73 / DCR-73 ; Savès 60-61 / NC II.77 / DCR-77).
43- Depeyrot 2002, 5 ; Py 2006, 1164.
44- Callegarin 2009, 24-25 et Callegarin & García-Bellido 2012, 132.

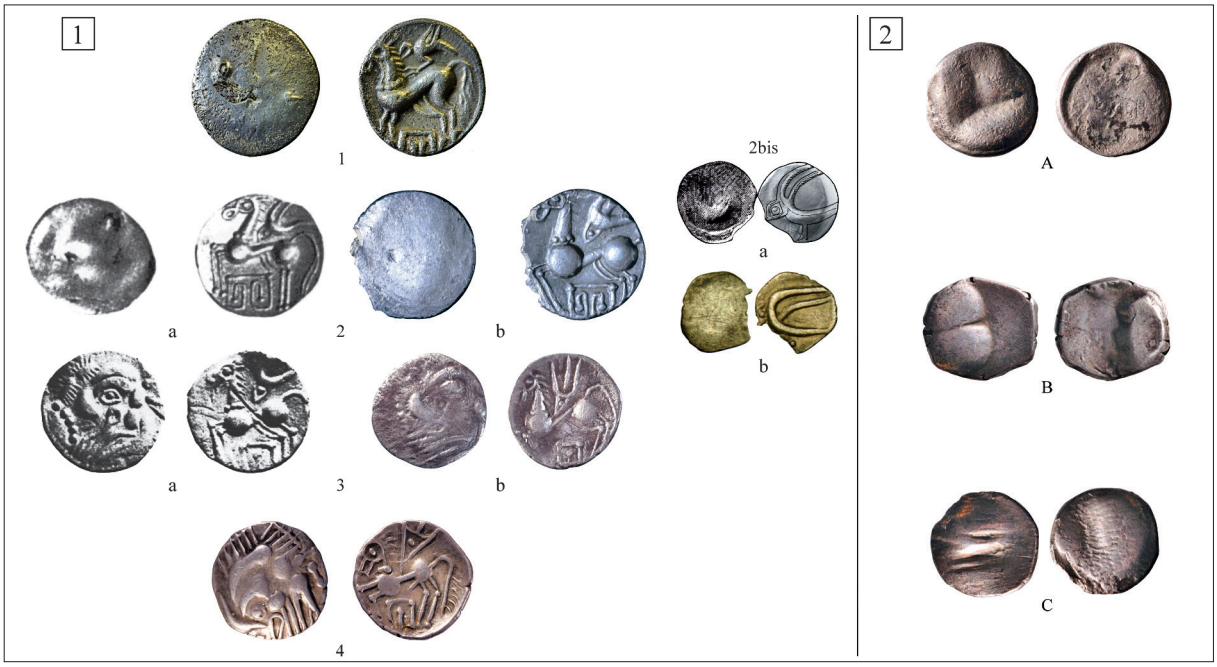

Fig. 5. Les séries aquitaines : **1**. Émissions sotiates au cheval ; **2**. Ensemble aquitain à protubérances : **A**. Série au Y ; **B**. Série Pomarez ; **C**. Série Beyrie.

un poids moyen de 4,30 g (fig. 5). On en relève des exemplaires dans le Pays Basque français et espagnol et d'autres dans un dépôt provenant de Fraga (Huesca)[45].

L'ajustement métrologique, provoqué par les principaux belligérants[46], qui joue à la fois sur la valeur pondérale et sur la valeur faciale des monnaies, ne peut être compris que par des sociétés monétarisées, c'est-à-dire utilisatrices du métal frappé au quotidien. Cela signifie que les mercenaires gaulois et aquitains maîtrisaient suffisamment, au moment de la deuxième guerre punique, l'instrument monétaire – par l'intermédiaire des frappes d'imitation des monnayages grecs – pour adhérer à cette dévaluation généralisée, la répercuter dans leurs émissions, devenues "ethniques", et d'ainsi poursuivre leur participation à cette *koinè* monétaire méditerranéenne. Les dépôts espagnols ont apporté un cadre chronologique aux frappes des peuples du Sud-Ouest de la Gaule, mais leur naissance se fait sur le sol gaulois : l'unique exemplaire de la première émission sotiate a été découvert entre les départements des Pyrénées-Atlantiques et du Gers[47]. D'autre part, les trésors de Béziers (Hérault)[48], de Moussan (Aude)[49] et de La Loubière (Aveyron)[50] renferment les plus lourdes monnaies à la croix (avec une taille à 3,50 g), et donc probablement les plus anciennes[51]. Mais en accord avec notre démonstration fondée sur le changement d'étalon pondéral, autant il nous apparaît clair que les Sotiates ont amorcé leur

45- Callegarin 2009, 23-24, fig. 2 ; Callegarin 2011, 325-326.
46- Marchetti 1978, 174 ss.
47- Callegarin 2009, 43.
48- Feugère & Py 2011, 637.
49- Richard *et al.* 1968, 1-10.
50- Soutou 1965 ; Feugère & Py 2011, 645.
51- Ces trésors, de très peu antérieurs aux dépôts espagnols, sont essentiellement composés de séries cubiste et languedocienne.

frappe "ethnique" avant la seconde guerre punique, autant il ne nous semble pas possible de dater les premières frappes à la croix antérieurement au commencement de la seconde guerre punique[52].

Un dernier et très récent élément montre le degré de complexification de l'instrument monétaire développé chez les peuples aquitain et celtique de Garonne durant cette période. Il s'agit de l'établissement d'un système monétaire avec une unité et, au moins, un diviseur. En effet, on attribue pour le monnayage sotiate un diviseur, aniconique au droit et figurant un oiseau au revers, dont le poids oscille entre 0,40-0,50 g[53] (fig. 5.1). Ce diviseur s'alignerait sur une taille des oboles massaliètes à la roue datées entre 350 et 125 a.C., oboles que l'on retrouve aussi dans certains dépôts espagnols susmentionnés[54] et dans des horizons stratigraphiques gaulois datés du dernier tiers du IIIe s. a.C.[55]

Ainsi l'argument métrologique, soutenu par l'étude des dépôts et les trouvailles contextualisées, permet de montrer qu'avant 218 a.C. le Sud-Ouest de la Gaule connaît une production monétaire sous la forme de frappes imitées des drachmes grecques avec un poids moyen établi autour de 4,70 g. Peu avant et/ou pendant le conflit qui opposa Rome à Carthage, on assiste à la fois aux premiers balbutiements sur le sol gaulois des émissions ethniques aquitaines et celtes de Garonne[56], mais également aux expérimentations typologiques et aux ajustements métrologiques – cette fois-ci sur le sol espagnol – des monnayages sotiate et aquitain à protubérances[57] auxquels s'ajoutent les premières émissions de monnaies à la croix (types "languedocien" et "cubiste"). Fournissant les exemplaires les plus lourds (et donc a priori les plus anciens) des monnayages du Sud-Ouest gaulois, les dépôts espagnols conduisent à formuler l'idée que le passage des prototypes imités aux émissions "ethniques" se serait en grande partie produit en péninsule Ibérique dans un contexte de guerre. Dès la fin du IIIe s., les monnayages de l'aire garonnaise (séries aquitaines à protubérances de type Pomarez et Beyrie, sotiate et ensemble à la croix), taillés initialement à partir d'un étalon de 3,70-3,50 g, connaissent un début d'immobilisation typologique pour certains et une diversification accentuée pour d'autres, comme en témoignent les trouvailles faites sur les sites de Lacoste et d'Eysses.

Diffusion et utilisation de l'instrument monétaire dans le Sud-Ouest de la Gaule (du début du IIe s. jusqu'au milieu du Ier s. a.C.)

L'établissement des grands ensembles monétaires régionaux

- L'apparente homogénéité des grands ensembles monétaires

Après une période de tâtonnement iconographique et métrologique, certains monnayages précoces adoptent, dès le début du IIe s. a.C., des types que l'on pourrait qualifier d'immobilisés. Dès cette période, les ensembles monétaires – aquitain à protubérances et sotiate au cheval – affichent des traits iconographiques ou morphologiques qui perdurent jusqu'au Ier s. a.C.

52- Contra : Feugère & Py 2011, 235-295.

53- Ces oboles, connues à quatre exemplaires, auraient été découvertes en Aquitaine méridionale uniquement. Voir Wendling & Le Borgne de Lavillandré 2011, pl. 647, n° 13350 ; Catalogue *Celtic III*, CGB, 2011, 62, n° 264835.

54- L'inventaire est le suivant : dans le dépôt d'Armuña de Tajuña (Guadalajara), une obole massaliète à la roue (n° 3 : 0,50 g) type LT 580 ; Depeyrot, type 18 ; OBM-8 (Ripollès *et al.* 2009, 173) ; à Los Villares, Caudete de las Fuentes (Valence), trois oboles à la roue (n°3 : 0,68 g ; n° 4 : 0,76 g ; n° 5 : non communiqué) types LT 681 et 687 ; Depeyrot, type 19 et 20 ; OBM-9a et 9b (Ripollès 1980, 15-16).

55- Py 2006, 31-33 et 36-37. La datation de ces types proposée par G. Depeyrot est quant à elle plus "serrée" proposant un intervalle extrêmement réduit, à savoir 215-200 a.C. (Depeyrot 1999, 44). D'autres "oboles" inédites, dites "au loup" et présentant une métrologie similaire, ont été très récemment retrouvées sur la fouille de Lacoste dans un contexte stratigraphique datable de la même période (Geneviève & Sireix, à paraître).

56- Toujours sur ce même étalon, avec les deux premières émissions sotiates et la première émission (série au Y) de ce qui deviendra l'ensemble aquitain à protubérances.

57- Deuxième émission sotiate NC II.296 ; émission sotiate (?) NC II.297 et variante non référencée ; série Beyrie.

Premièrement, l'ensemble aquitain à protubérances conserve son aspect anépigraphe et aniconique qui fait de ce monnayage une singularité numismatique, se situant à mi-chemin entre l'argent monnayé au poids et la monnaie frappée[58] (fig. 5.2). Deuxièmement, la drachme sotiate[59] au cheval (fig. 5.1) présente certaines constantes qui, malgré une évolution typologique, perdurent pendant près de deux siècles. Cette série, issue d'une hybridation, mêle deux influences distinctes perceptibles à partir de la troisième émission : l'image du droit découle d'une stylisation progressive de la tête féminine figurée sur les drachmes d'*Emporion* ; le revers, quant à lui, doit être rattaché aux imitations de statères de Philippe II représentant un cheval surmonté d'un rapace conducteur[60]. Ainsi, cette série monétaire – regroupant caractères celtique et méditerranéen – témoigne du brassage culturel qui s'opère, très tôt, en Aquitaine subgaronnique.

À l'inverse des deux ensembles monétaires précédemment évoqués, le monnayage à la croix connaît, tout au long du IIe s. a.C., une diversification et une évolution typologique qui correspondent en partie au morcellement ethnique du bassin de la Garonne[61]. Ces monnaies, abondamment présentes dans le Sud-Ouest de la Gaule (près de 50 % des monnaies celtiques[62]), se distinguent aisément en raison de leur facture particulière[63] (fig. 6).

La définition de "frontières" monétaires

Dès la fin du IIIe s. a.C., on assiste à la mise en place de grands ensembles qui façonnent des "frontières" monétaires. Il convient néanmoins de nuancer le terme de "frontière", qui ne renvoie ni à un concept figé, ni à l'idée d'une limite étanche. Il s'agit essentiellement de faire éclater le terme générique de "monnaies à la croix et assimilées"[64] qui regroupait de façon trop simpliste la plupart des monnaies de l'axe Aude-Garonne et de l'Aquitaine. Sans nier les similitudes qu'ont en commun ces ensembles (usage exclusif de l'argent, cohérence métrologique), l'état actuel des connaissances permet d'établir des distinctions et de corriger cette vision réductrice[65].

Ainsi, quatre grands "espaces" monétaires peuvent être discernés (fig. 7) :

– Les monnaies à la croix se diffusent abondamment le long du bassin de la Garonne et de ses affluents. Plus globalement, leur circulation couvre un vaste espace – compris entre l'Atlantique et la basse vallée du Rhône – qui suit la côte languedocienne et les vallées de la Garonne, de l'Aude et de l'Hérault (fig. 6).

– L'ensemble aquitain à protubérances semble cloisonné en Aquitaine méridionale, au sud de l'Adour.

– Le monnayage sotiate au cheval circule dans un espace compris entre les fleuves de l'Adour et de la Garonne (correspondant à l'actuel département du Gers). Il marque ainsi une zone d'interface entre les monnayages à la croix et l'ensemble aquitain à protubérances.

– Enfin, les monnaies d'or restent exclusivement cantonnées au nord de la Garonne.

58- Callegarin 2011, 324.

59- La réattribution de ces émissions aux Sotiates, autrefois considérées comme élusates, est justifiée par la filiation manifeste existant entre les drachmes au cheval et les monnaies au nom de *Rex Adietuanus* – postérieures à la conquête césarienne – où figure l'appartenance ethnique "*Sotiata*". D'autre part, l'aire de dispersion similaire que connaissent ces deux séries plaide en faveur d'une attribution commune aux Sotiates (Callegarin 2009, 33).

60- Callegarin 2009, 28. On a longtemps considéré que le prototype du revers était le Pégase des monnaies d'*Emporion*, dont l'aile se serait progressivement déformée jusqu'à aboutir à une forme triangulaire (Blanchet 1905, 286 ; Nash 1978, 40 ; Boudet 1990, 177).

61- Boudet 1990, 173.

62- Hiriart 2009a, 82.

63- Les monnaies à la croix sont le plus souvent frappées sur des flans taillés au burin, ce qui leur confère une forme quadrangulaire. D'autre part, les images figurant au droit et au revers apparaissent toujours de manière incomplète en raison de l'inadéquation entre la dimension du coin et celle du flan. Enfin, la spécificité majeure de ces exemplaires réside en la présence d'une croix au revers, dont les cantons sont ornés de différents motifs.

64- Ce terme, imaginé par G. Savès (Savès 1976), englobait la plupart des monnayages du Sud-Ouest. Cette terminologie a pour inconvénient principal de nier le particularisme des ensembles monétaires sotiate et aquitain à protubérances, en les subordonnant implicitement au monnayage à la croix.

65- Callegarin 2009, 36.

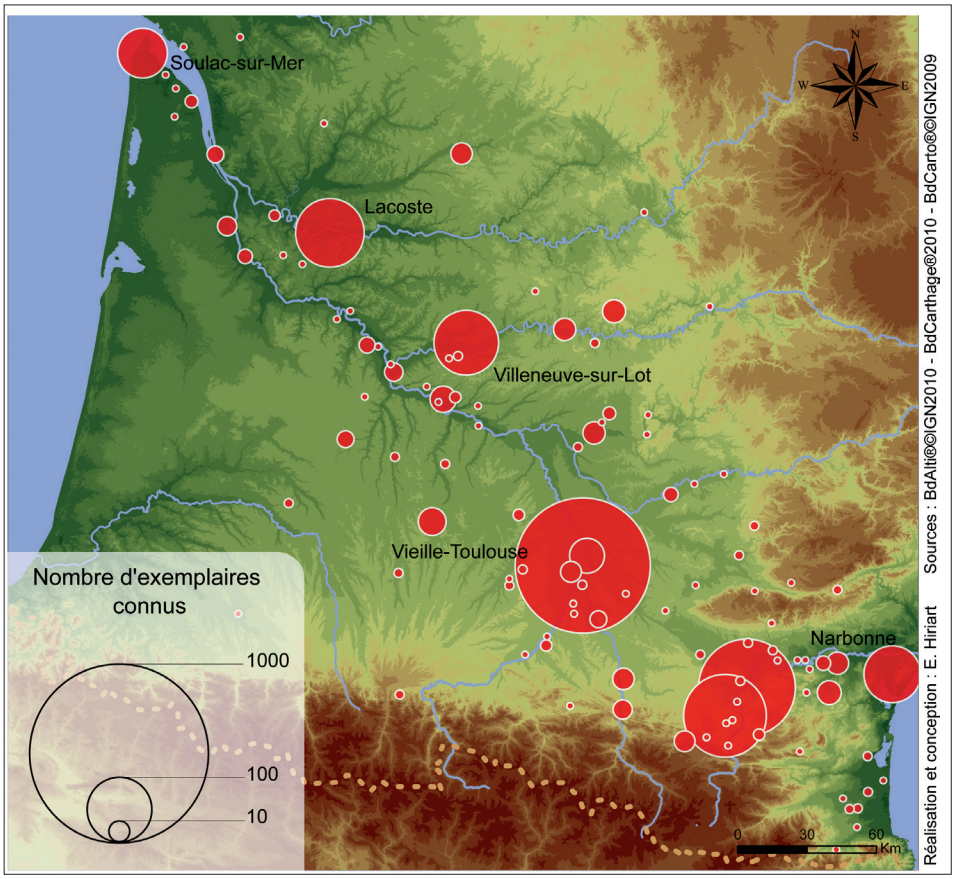

Fig. 6. Dispersion des monnaies à la croix en Gaule méridionale (IIIe-Ier siècle a.C.) (d'après Hiriart 2012).

Tous ces grands ensembles n'ont pas le même poids, ni le même impact sur la masse monétaire en circulation entre la fin du IIIe et le milieu du Ier s. a.C. En effet, si les monnaies à la croix ont été émises en grand nombre, la frappe et l'usage des deux autres ensembles (sotiate au cheval et aquitain à protubérances) semblent avoir été plus limités, avec des émissions discontinues et irrégulières quantitativement. Néanmoins ces "frontières", dessinées à grands traits, permettent d'isoler des faciès qui pourraient être le reflet d'identités culturelles singulières[66].

De grands ensembles décomposés en de multiples séries monétaires

À l'intérieur de ces grands ensembles monétaires, on parvient aujourd'hui à reconnaître des spécificités et à apprécier l'évolution de certaines séries monétaires.

66- Par ailleurs, ces distinctions se perçoivent dans d'autres aspects de la culture matérielle, notamment à travers les productions de céramiques communes (Réchin 1994 ; Gardes 2001).

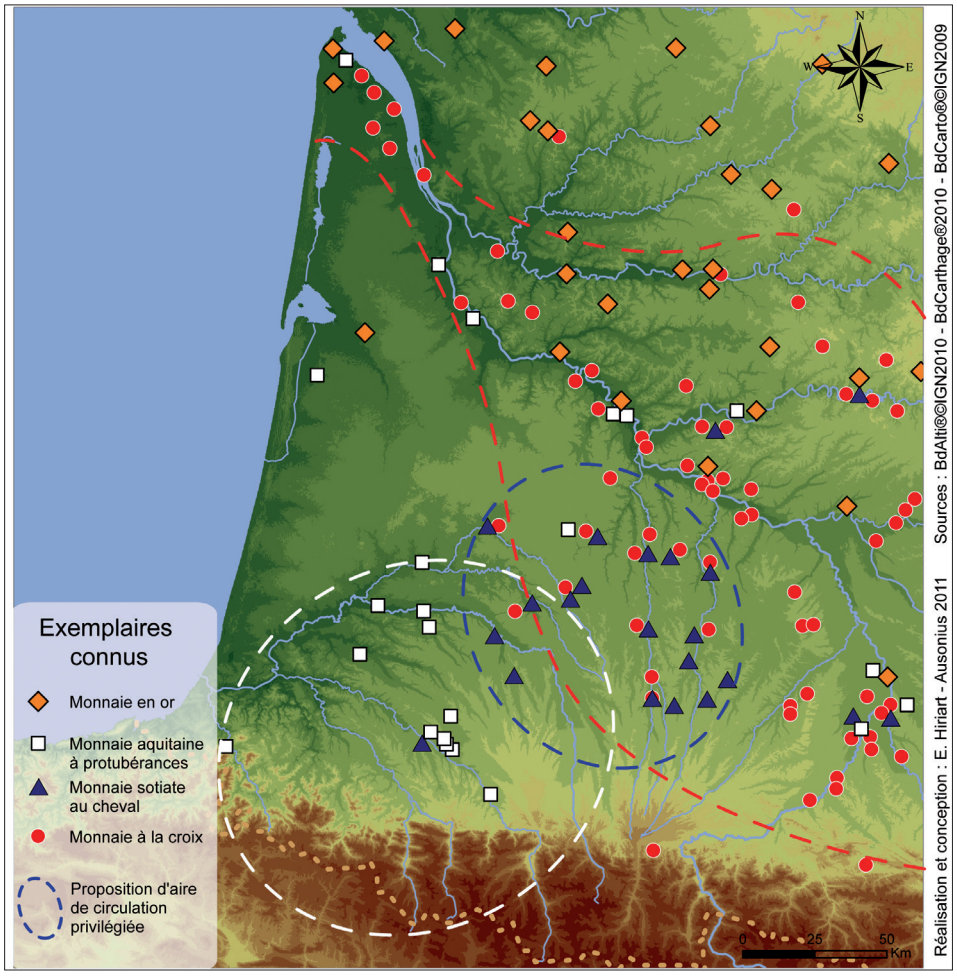

Fig. 7. Carte de répartition des principaux ensembles monétaires (fin du IIIe – milieu du Ier a.C.).

Un récent réexamen du monnayage aquitain à protubérances[67] a permis d'isoler trois séries dans cet ensemble monétaire (fig. 5.2) : la série au Y, la série Pomarez et la série Beyrie[68]. L'aire de diffusion de chacune d'elles est distincte et relativement restreinte, probablement autour de différents centres émetteurs, mais agit néanmoins de façon complémentaire[69] (fig. 8) : le Labourd et le nord de la Navarre (série au Y), la moyenne vallée de l'Adour (série Pomarez), ainsi qu'une autre zone comprenant la moyenne vallée du Gave de Pau (série Beyrie).

Le monnayage à la croix constitue l'ensemble le plus représenté dans le Sud-Ouest. Derrière cette commode dénomination se cache cependant une importante diversité[70]. En effet, cet ensemble se subdivise en de

67- Callegarin 2005 ; Callegarin 2007 et 2009.
68- Le nom de ces deux premières séries fait référence à des dépôts importants, où ces types étaient exclusifs. Il ne s'agit pas d'une proposition d'attribution.
69- Callegarin 2011, 325.
70- Plusieurs publications récentes ont livré de nouveaux éléments de compréhension et de classification pour ce monnayage : Boudet & Depeyrot 1997 ; Depeyrot 2002 ; Py 2006 ; Feugère & Py 2011.

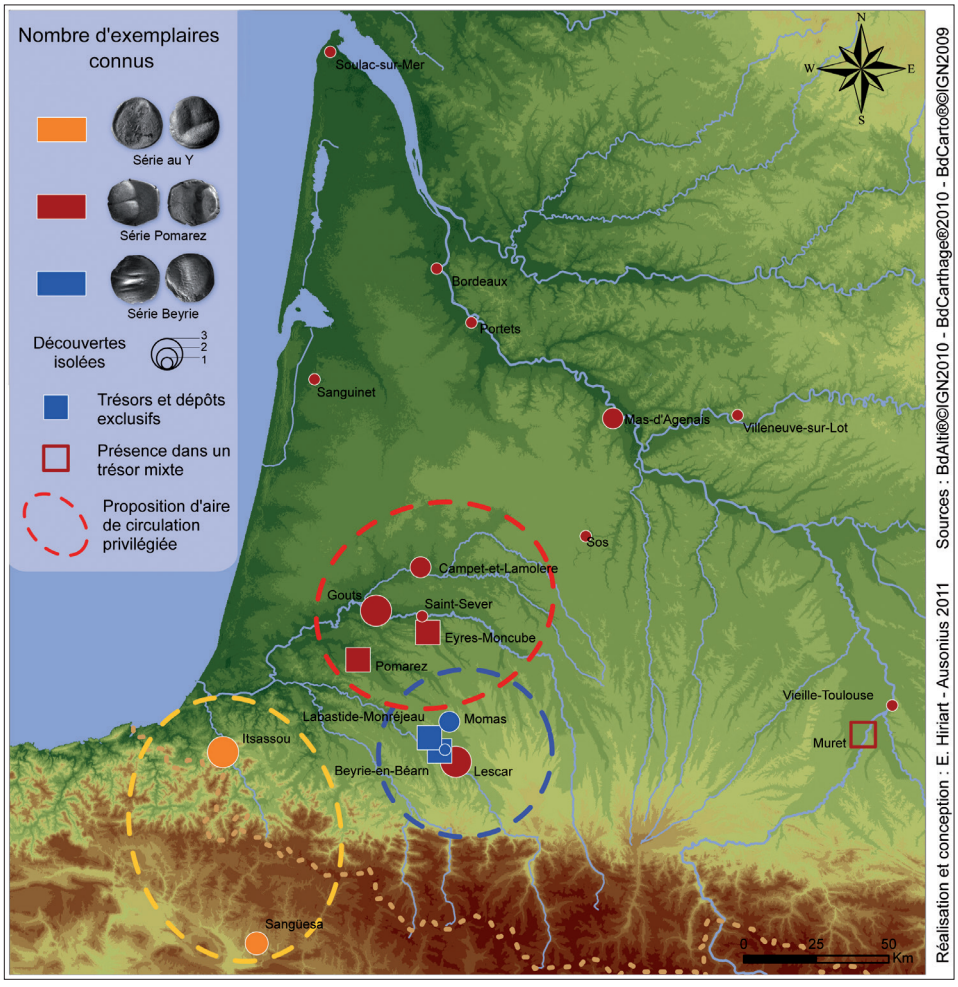

Fig. 8. Carte de distribution des séries de l'ensemble aquitain à protubérances.

nombreuses séries ("cubiste", "négroïde", "tête triangulaire"...), aux aires de circulation propres, émises par différentes entités politiques, de nature et de dimension variables (peuple, région, cité...) (fig. 9). Malgré l'avancée des recherches[71], l'attribution de certaines séries à des entités émettrices bien définies reste encore difficile à déterminer. On se limitera donc à dépeindre les séries dont les connaissances actuelles permettent de distinguer des aires de circulation et des dynamiques cohérentes[72].

Tout d'abord, le type "cubiste" mérite une mention particulière. Celui-ci représente à lui seul un tiers des monnaies celtiques circulant dans le Sud-Ouest[73]. Sa large diffusion, qui couvre l'ensemble de la vallée de la Garonne jusqu'à l'extrémité méridionale de l'estuaire (fig. 10), indique que ce type participe activement à

71- Depeyrot 2002 ; Py 2006, 503. Les séries se définissent aujourd'hui en fonction de l'agencement des motifs dans les cantons de la croix figurée au revers. Néanmoins, pour des raisons à la fois historiographique et pratique, nous emploierons ici leur dénomination traditionnelle, basée sur le style de la tête au droit... en attendant une classification plus pertinente et unanimement reconnue.

72- La question des séries à la "tête triangulaire" (traditionnellement rattachée aux Cadurques) ou "flamboyante" (attribuée aux Pétrocores ou aux Nitiobroges) n'est pas traitée en raison de la répartition absconse de ces exemplaires (Feugère & Py 2011, 256 et 266).

73- Ainsi que près des 2/3 des monnaies à la croix provenant du cadre étudié (Hiriart 2009a, 82).

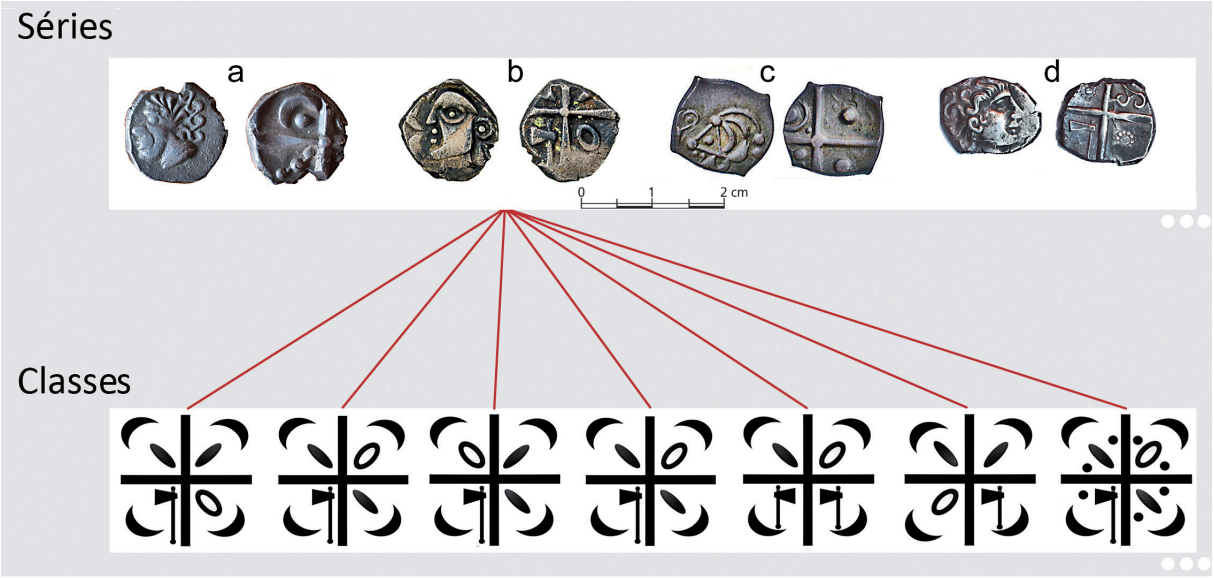

Fig. 9. La diversité du monnayage à la croix : **a**. Négroïde ; **b**. Cubiste ; **c**. Tête triangulaire ; **d**. Flamboyant (d'après Hiriart 2012).

l'économie monétaire régionale. Les monnaies "cubistes" sont traditionnellement attribuées aux Volques Tectosages du Toulousain[74] en raison du grand nombre d'exemplaires découverts sur le site de Vieille-Toulouse[75]. Cependant, l'attribution de cette série à une seule et même entité ethnique reste débattue[76]. L'appellation "cubiste" résulte du traitement stylistique que subit le visage, au droit de ces monnaies[77]. La tête est orientée à gauche ; devant, deux dauphins s'affrontent verticalement[78] (fig. 9b). Au revers, la croix délimite quatre cantons dans lesquels se répartissent toujours les mêmes motifs – une hache, une olive et une ellipse – dans un ordre aléatoire ; une lunule est présente dans chaque canton.

L'organisation de ces éléments sert à définir les principales classes de ce monnayage[79]. Cependant, en fonction de ces classes, des distinctions apparaissent dans l'usage et la circulation des monnaies de type "cubiste" :

– La classe principale[80] (55 % des monnaies "cubistes") est fortement représentée sur de nombreux sites, tout au long du fleuve. Sa circulation se concentre essentiellement sur les abords de la Garonne et filtre rarement vers l'intérieur des terres[81]. En raison de la forte proportion de ces monnaies sur des sites à vocation commerciale importante (Vieille-Toulouse, Toulouse Saint-Roch [Haute-Garonne], Villeneuve-sur-Lot [Lot-et-Garonne], Lacoste, Soulac-sur-Mer [Gironde]…), cette classe semble jouer un rôle important dans le commerce régional et les activités économiques liées à l'axe Aude-Garonne (fig. 10).

74- Savès 1976, 77.
75- Melmoux 2005. L'auteur en recense 472 exemplaires.
76- Feugère & Py 2011, 247. En outre, l'attribution d'une série dont la longévité est si importante (fin IIIe – milieu Ier s. a.C.) doit prendre en considération d'autres éléments, comme l'évolution de l'organisation territoriale et politique, pour lesquels de nombreuses zones d'ombre persistent.
77- Savès 1976, 114-115.
78- La composition du droit évoque celle des drachmes d'*Emporion* au pégase, où figurent deux dauphins devant le buste d'Aréthuse.
79- Savès 1976, 115-132 ; Depeyrot 2002, 44-88.
80- NC II.73 ; DCR-73.
81- En dehors de notre cadre d'étude, ces monnaies se diffusent abondamment autour de l'Aude, jusque sur le littoral languedocien (Rancoule 2000, 33).

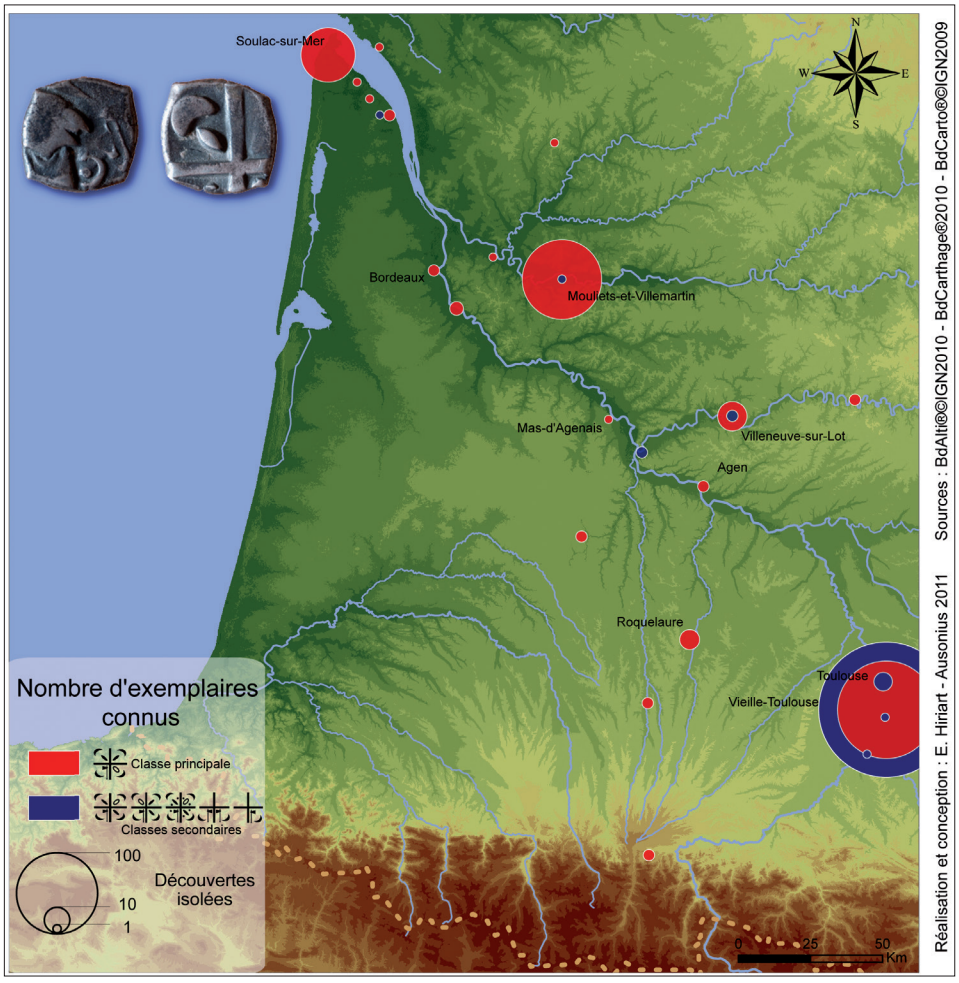

Fig. 10. Carte de répartition des différentes classes du monnayage "cubiste".

– Contrairement à la classe principale, les classes secondaires[82] (45 % des monnaies "cubistes") connaissent une aire de circulation très réduite. On les retrouve essentiellement concentrées aux alentours de Vieille-Toulouse, où elles sont majoritaires, mais rarement en basse et moyenne vallée de la Garonne. Les monnaies de ces classes semblent destinées à un usage local. Le positionnement des éléments du revers (comme l'ellipse ou la hache) n'est pas le fruit du hasard : il sous-entend certainement une volonté de différencier les émissions entre elles à l'intérieur de la sphère tectosage.

Parallèlement à cette abondante série "cubiste", d'autres émissions locales se développent, probablement depuis la seconde moitié du IIe a.C. Leur circulation limitée, cloisonnée dans des espaces géographiques exigus, semble destinée à couvrir des besoins locaux en numéraire. Les monnaies à la croix "à la fleur trilobée"[83], dont

82- DCR-75 à DCR-92.
83- LT 3351 ; Savès 366-369 ; NC II.57.

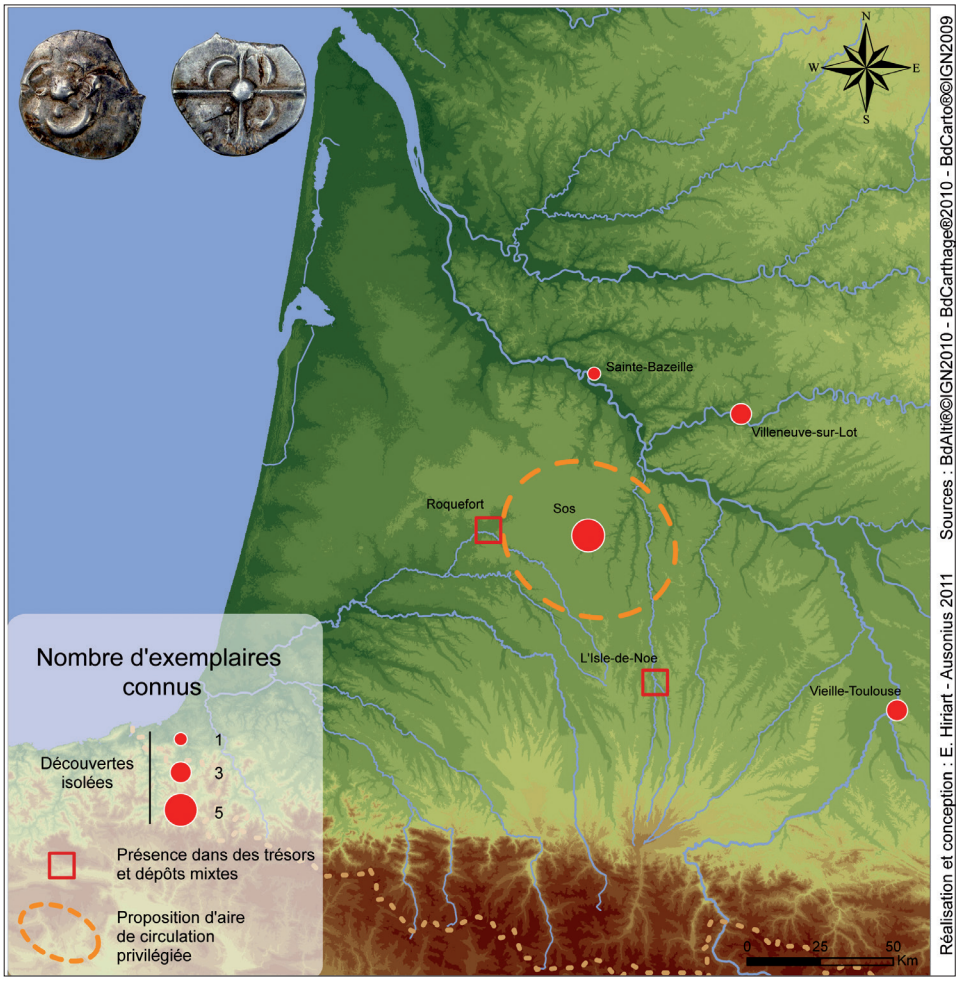

Fig. 11. Carte de répartition des monnaies à la croix "à la fleur trilobée".

peu d'exemplaires sont connus, en sont un exemple. Leur trop faible répartition ne livre pas un aperçu convaincant de leur circulation (fig. 11), mais l'attribution de cette série à la région de Sos[84] (Sotiates ?) semble être justifiée par deux éléments : la quantité de ces monnaies trouvées à Sos (Lot-et-Garonne)[85], ainsi que leur présence dans des trésors limitrophes (Roquefort et L'Isle-de-Noë)[86].

Les monnaies aux légendes CVBIO[87] et EFE[88] ont souvent été classées dans les séries "assimilées" au monnayage à la croix en raison de leur similitude morphologique[89] : les flans sont taillés au burin et l'image du coin ne recouvre jamais la totalité de la monnaie. La principale différence réside dans l'absence de croix au revers, remplacée par un cheval au-dessus duquel on retrouve soit la légende CVBIO, soit la légende EFE. La

84- Abaz & Noldin 1987a, 209.
85- Cette série représente un tiers des monnaies préaugustéennes découvertes à Sos.
86- Ces exemplaires sont habituellement absents dans les autres dépôts du Sud-Ouest.
87- LT 4123 ; NC III.2.
88- LT 4127 ; NC III.1.
89- Boudet 1990, 173.

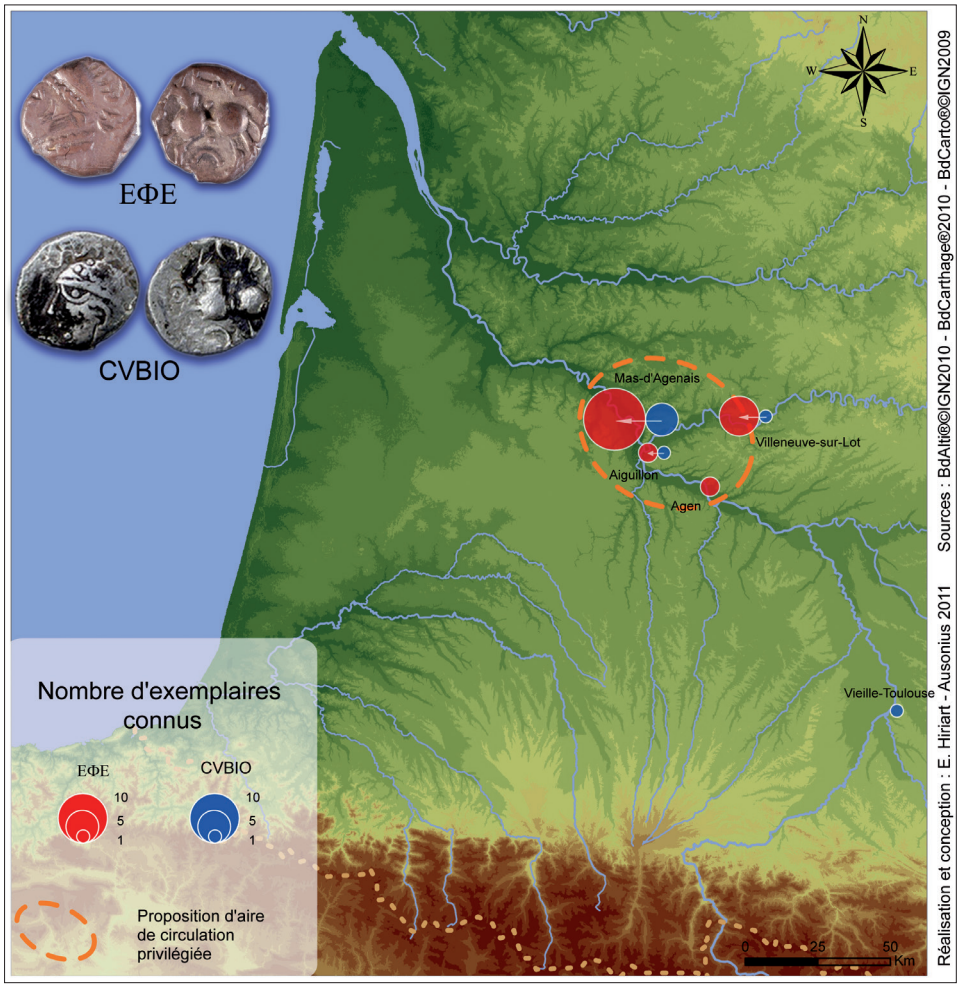

Fig. 12. Carte de répartition des monnayages CVBIO et EFE.

répartition de ces séries (fig. 12) met en évidence une même aire de circulation, axée autour de la confluence entre le Lot et la Garonne[90], ce qui a conduit certains auteurs à les attribuer aux Nitiobroges[91].

Au nord de la Garonne, on retrouve un autre monnayage, traditionnellement affecté aux Pétrocores, et essentiellement caractérisé par l'étrangeté de son revers dit "au monstre hybride", où figure un sanglier anthropomorphe. La plupart de ces exemplaires proviennent des sites voisins de La Curade et d'Écornebœuf (Coulounieix-Chamiers, Dordogne), ainsi que du site de Lacoste. La carte de répartition des monnaies au monstre hybride (fig. 13) met en évidence une aire de diffusion correspondant au Périgord, ce qui semble confirmer la traditionnelle attribution aux Pétrocores[92].

90- Ce monnayage se retrouve essentiellement sur des sites du département du Lot-et-Garonne (Agen, Villeneuve-sur-Lot, Aiguillon, Mas-d'Agenais). C'est de cette dernière commune que proviennent la plupart des exemplaires.
91- Abaz & Noldin 1987b, 219.
92- Cette question jouit d'un consensus historiographique : Blanchet 1905, 292 ; Sireix *et al.* 1983 ; Gontier & Sireix 1988.

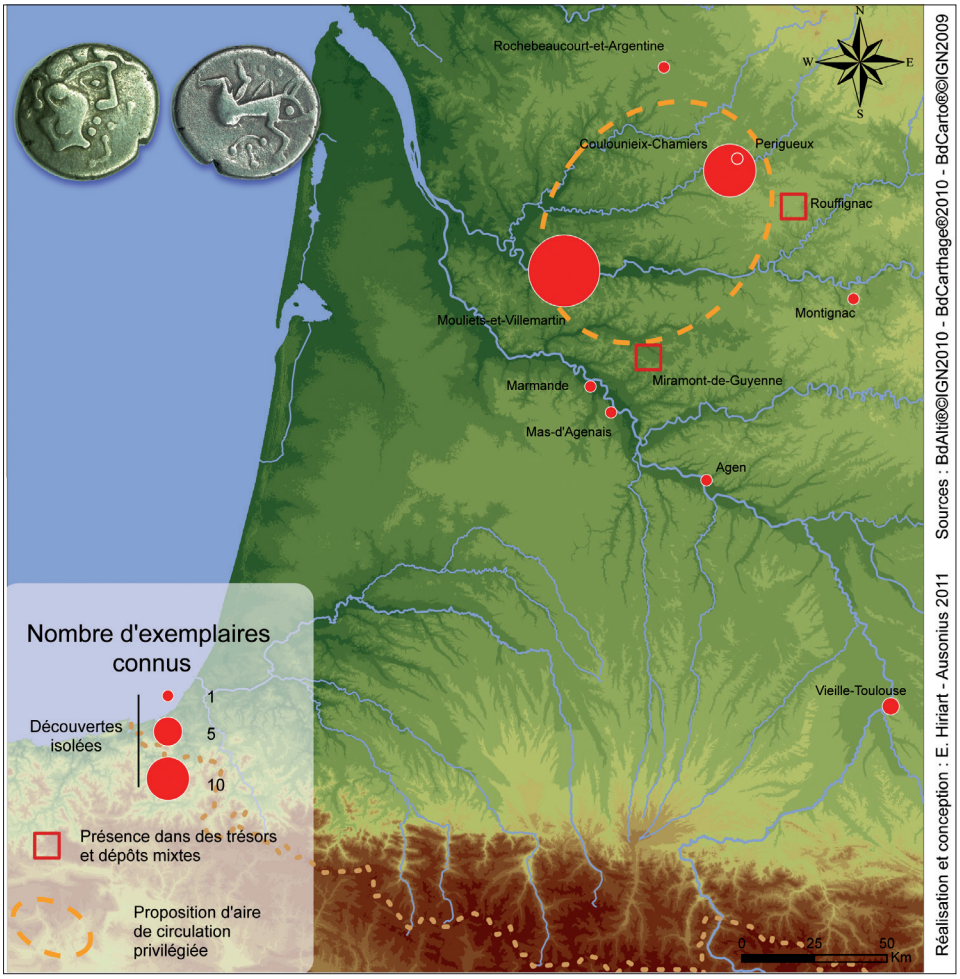

Fig. 13. Carte de répartition des monnaies "au monstre hybride".

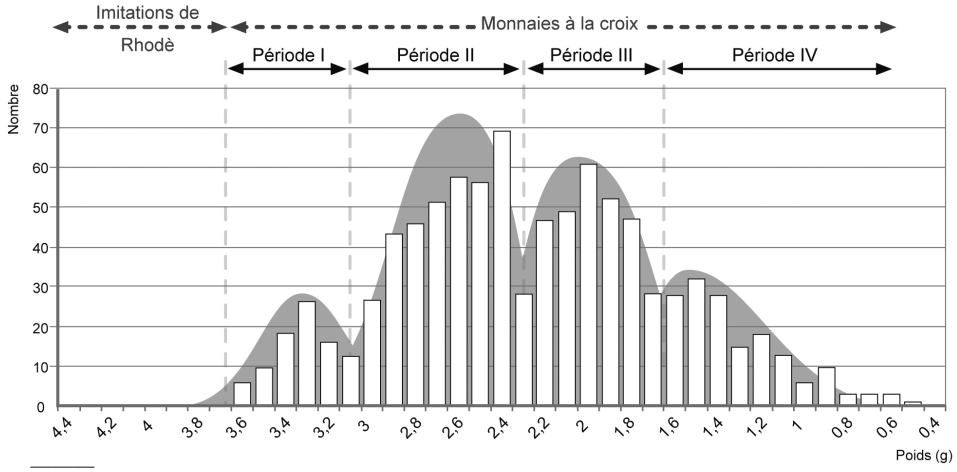

Fig. 14. Métrologie des monnaies à la croix.

Une métrologie influencée par le monde méditerranéen ?

Le poids des monnaies à la croix s'échelonne sur une large fourchette allant de 3,60 à 0,50 g. Depuis longtemps, on a reconnu dans cette variabilité l'effet de réductions successives[93] et de changements d'étalons[94], ce qui laisse supposer une production s'étalant sur une longue période. L'observation de la métrologie des monnaies à la croix (fig. 14) permet de déceler quatre périodes principales[95].

- Période I (de 3,60 à 3 g)

Comme nous l'avons vu précédemment, deux écoles historiographiques se sont longuement affrontées : l'une soutenant le postulat d'une apparition récente des monnaies à la croix (vers 121-118 a.C : J.-B. Colbert de Beaulieu, G. Savès) ; l'autre défendant une chronologie haute (fin du IIIe – début du IIe s. a.C. : A. Soutou, D.F. Allen, R. Boudet...). La longévité de ce débat est due, en partie, au manque de données archéologiques. Néanmoins, au vu des récentes trouvailles réalisées à Lattes (Hérault), la balance penche désormais, et de façon définitive, en faveur d'une datation haute. En effet, plusieurs monnaies à la croix – formant probablement un pécule – ont été découvertes dans un contexte stratigraphique daté aux alentours de 200-175 a.C.[96] La masse de ces monnaies s'inscrit essentiellement dans la première période[97]. Associée aux apports chronologiques des dépôts espagnols et aux études métrologiques détaillés plus haut, cette donnée stratigraphique suggère que les émissions les plus lourdes de la période I peuvent être datées entre la fin du IIIe et les premières décennies du IIe s. a.C. Le *terminus post quem* ainsi défini, on dispose d'un cadre chronologique fiable.

- Période II (de 3 à 2,30 g)

Les émissions des Celtes de Garonne connaissent ensuite une progressive réduction pondérale durant tout le IIe s. a.C., les rapprochant de la drachme légère massaliète, sans que l'on puisse pour autant parler ici d'un réel alignement[98]. G. Depeyrot et R. Boudet situent le premier changement pondéral aux alentours de 118 a.C. (création de la province romaine de Transalpine et fondation de *Narbo Martius*). L'étalon de ces nouvelles frappes, vers 2,50 g, serait abandonné en 76-74 a.C.[99], suite aux troubles des années 70 a.C. (guerres sertoriennes, répression de Fonteius). Plusieurs trésors monétaires, dont celui de Bompas[100] (Pyrénées-Orientales), viendraient corroborer cette datation. Les découvertes en contexte de monnaies de la période II étant très rares, aucune donnée archéologique ne permet actuellement de contredire cette proposition. Cependant, en raison du déficit d'informations, la prudence reste de mise. De nouvelles données stratigraphiques devraient apporter des précisions chronologiques[101].

93- Blanchet 1905, 281 ; Colbert de Beaulieu 1973.
94- Soutou 1968.
95- Depeyrot 2002, 5.
96- Py 2006, 508-509 et 541 : US 52104, monnaies n°1461, 1462, 1476, 1477, 1480, 1481 et 1482. Elles étaient associées à des fragments de céramiques à vernis noir (campanienne A, types 27a-b et 36), d'amphores massaliètes, gréco-italiques et italiques, de céramiques grises catalanes et de *dolia*. Leur masse est de 2,79 ; 3 ; 3,06 ; 3,22 ; 3,24 ; 3,28 et 3,34 g.
97- Hiriart 2009b, 385.
98- G. Depeyrot souligne, à juste titre, l'influence de la drachme légère de Marseille, d'un poids théorique de 2,70 g (Depeyrot 1999, 17). Cependant, l'on ne peut faire coïncider chronologiquement la réduction pondérale de la drachme marseillaise (datée de 215 a.C.) et celle, progressive, des monnaies à la croix. Les données métrologiques militent en faveur d'une certaine autonomie de la taille des monnaies à la croix.
99- Boudet & Depeyrot 1997, 18-19.
100- Ce trésor est constitué de monnaies à la croix (poids moyen d'environ 2,40 g) et de deniers romains dont le plus récent date de 77 a.C. (denier de Satrienus). Achetés par le musée Puig de Perpignan en 1998, les exemplaires restants de ce trésor sont actuellement en cours d'études (Joussemet 1999).
101- Nous pensons en particulier aux résultats des fouilles de Toulouse-Saint-Roch et de Lacoste dont les publications sont annoncées.

• Périodes III (de 2,30 à 1,60 g) et IV (de 1,60 à 1 g)

Le diagramme (fig. 14) met en évidence une rupture nette autour de 2,30 g – entre les périodes II et III –, où le nombre de frappes diminue considérablement. Cette rupture se reflète également à travers certaines séries monétaires, dont l'émission s'arrête (séries à la fleur trilobée et flamboyante) ou diminue fortement (série à la tête triangulaire et négroïde). Un profond bouleversement politico-territorial pourrait être la cause du changement que subit l'économie monétaire régionale : faut-il y voir le reflet de modifications consécutives à la création de la province de Transalpine en 118 a.C.[102] ou plutôt liées aux évènements des années 70 a.C.[103] ? Faute d'éléments probants, on doit s'interroger sur la pertinence de relier ces changements à des événements historiques.

Les monnaies à la croix dont l'étalon correspond à la période IV sont peu nombreuses. Il s'agit essentiellement de petites monnaies (notamment de la série Cuzance) dont la production, tardive, coïnciderait avec la guerre des Gaules.

Les émissions des périodes III et IV se retrouvent essentiellement autour de Vieille-Toulouse et se diffusent peu le long de la Garonne. On constate une proportion plus élevée de monnaies fourrées pour ces émissions tardives[104].

Cette brève étude métrologique a permis de distinguer plusieurs phases cohérentes. Cependant, la grande diversité des monnayages à la croix nous empêche d'établir un critère chronologique qui se fonderait uniquement sur des considérations liées au poids. La cohérence métrologique entre les différentes séries reste à étayer.

Une circulation restreinte à des lieux privilégiés

• Les connexions du Sud-Ouest gaulois

Le Sud-Ouest de la Gaule n'apparaît pas comme une région repliée sur elle-même. Au contraire, elle est fortement perméable aux numéraires exogènes provenant de péninsule Ibérique, de Marseille, de Gaule celtique ou de Rome[105]. Parmi ces différentes origines, les monnaies ibériques font partie des plus représentées, en raison de la proximité géographique et des relations soutenues existant entre les deux versants pyrénéens. Néanmoins, l'approvisionnement en numéraire ibérique n'est pas uniforme. La répartition des exemplaires met en évidence deux flux d'approvisionnement distincts (fig. 15). Tout d'abord, le bassin de la Garonne – et plus particulièrement Vieille-Toulouse – paraît plus réceptif aux monnayages provenant de l'est de l'Hispanie citérieure. Les émissions les plus représentées sont, dans un ordre décroissant : *Untikesken*, *Kese*, *Iltirta*…

D'autre part, on peut isoler le piémont aquitain qui reçoit essentiellement des monnaies de l'ouest de la Citérieure. On y retrouve majoritairement des émissions de *Iaka*, *Baskunes*, *Turiaso*… La pénétration de ces exemplaires s'effectue par les cols pyrénéens, notamment par ceux de Roncevaux, du Somport et du Val d'Aran[106]. Par ailleurs, un ensemble géographique cohérent semble se dessiner au sud de l'Adour, étroitement lié au versant méridional de la chaîne montagneuse. Cette proximité est soulignée par la découverte de trois trésors, exclusivement composés d'exemplaires ibériques – Barcus (Soule), Castet (Béarn) et Lekunberri (Basse-Navarre). En outre, cette contiguïté est accentuée par les découvertes récentes d'imitations – très certainement

---

102- Hiriart 2009b, 384.
103- Boudet & Depeyrot 1997, 19.
104- La corrosion ainsi que la composition métallique composite influent indubitablement dans la perte de poids des exemplaires. Malgré ce biais – qui doit être considéré – les monnaies fourrées semblent davantage représentées pour ces périodes III et IV.
105- La plupart des monnaies "étrangères" se concentrent essentiellement autour des vallées de la Garonne et de ses affluents ; la partie sud-occidentale de l'Aquitaine semble plus en retrait, recevant principalement des monnaies ibériques.
106- Soutou 1963, 328.

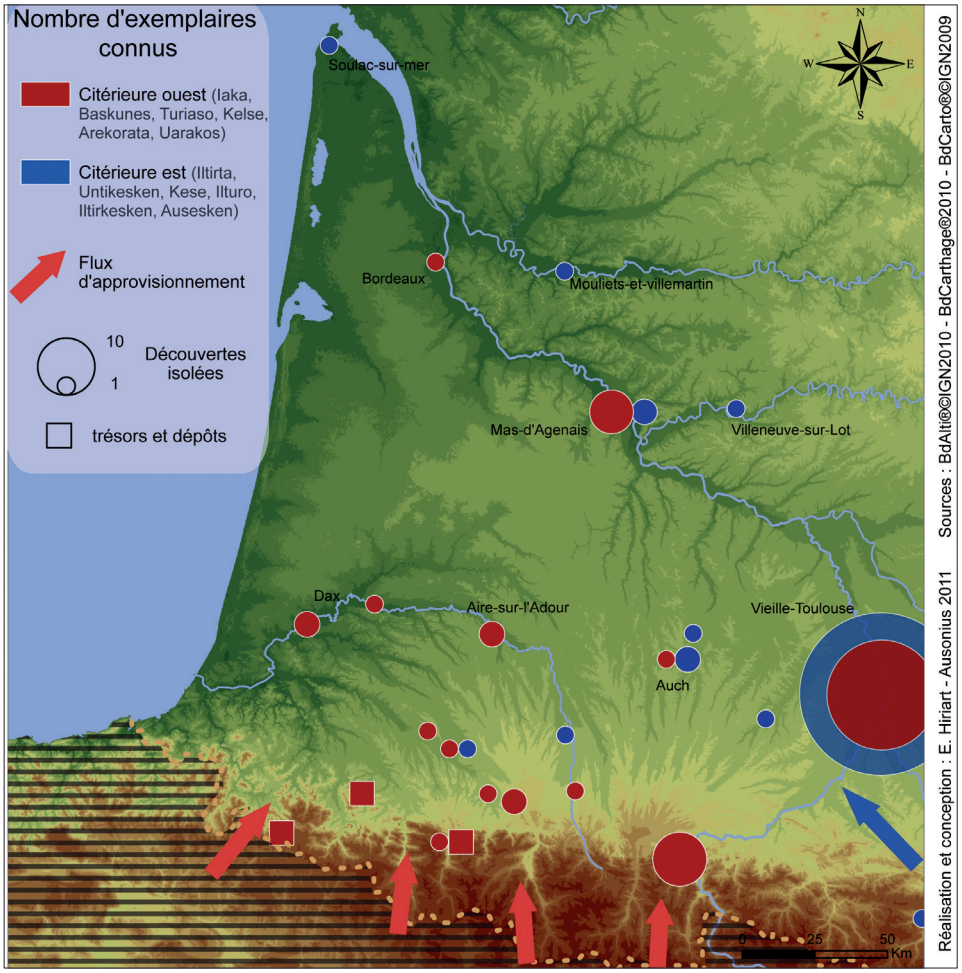

Fig. 15. Carte de répartition des monnaies ibériques selon leur provenance.

locales[107] – de bronzes de *Iaka* dans la grotte d'Apons (Sarrance, Pyrénées-Atlantiques)[108]. Plusieurs raisons auraient favorisé l'arrivée de numéraire ibérique en Aquitaine méridionale : le trafic transfrontalier, les activités de transhumance, ainsi que les mouvements militaires[109].

À l'opposé de cet apport important en numéraire exogène, on note que les principaux ensembles monétaires du Sud-Ouest de la Gaule (aquitain à protubérances, sotiate au cheval, monnayage à la croix) sont avant tout voués à une circulation régionale ancrée soit sur l'axe Aude-Garonne, soit sur le bassin de l'Adour. En effet, ces monnayages ne participent aucunement à la circulation monétaire celtique, ni à la circulation monétaire ibérique, où les exemplaires émis dans le Sud-Ouest sont quasiment inexistants[110].

107- Dardey & Ripollès 2001.
108- Ces imitations devaient probablement pallier un manque de liquidité et être utilisées lors de transactions quotidiennes (Callegarin 2011, 327-329).
109- Callegarin 2011, 327 ; Rico 1997, 243.
110- Soutou 1963, 328.

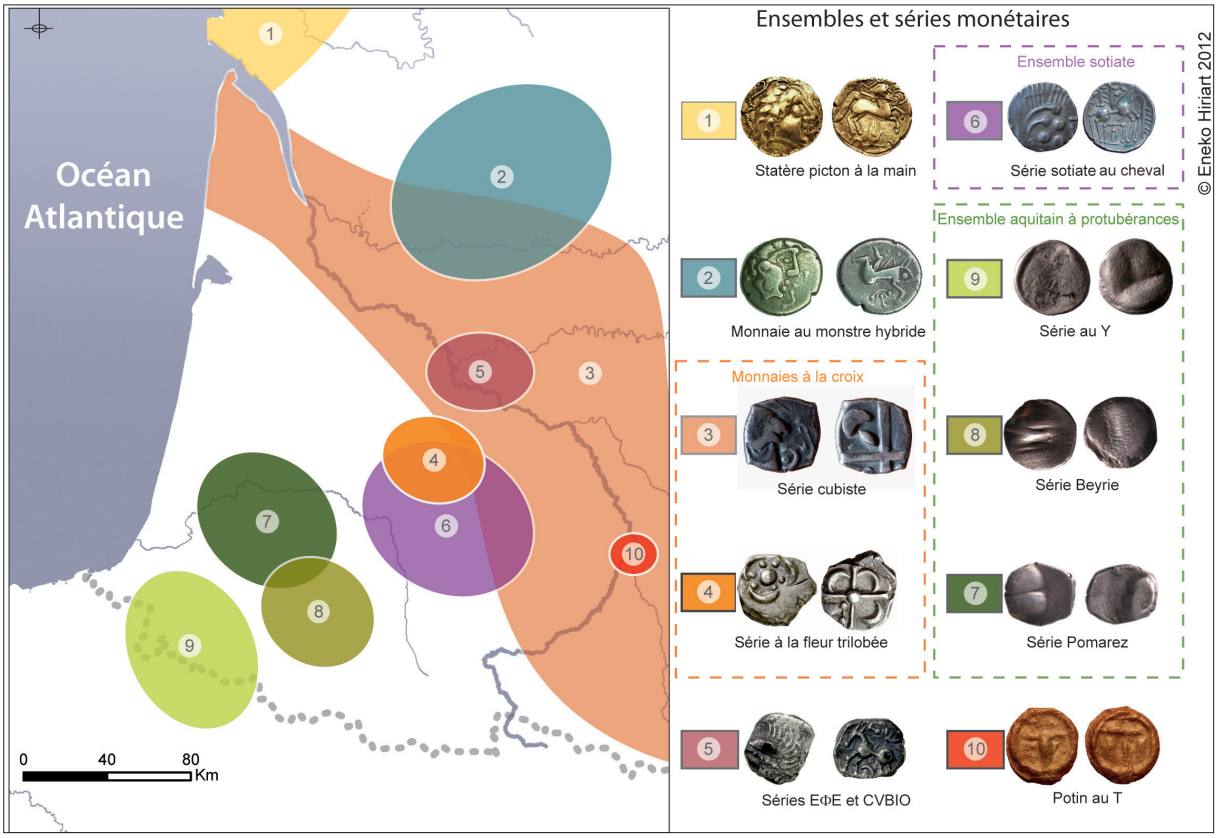

Fig. 16. Carte schématique représentant les aires de circulation des principaux monnayages (fin IIIe – milieu du Ier a.C.).

- De la fin du IIIe au milieu du Ier s. a.C., une ébauche de la circulation monétaire régionale

Cette présentation a permis de dépeindre, à grands traits, certains aspects de la circulation monétaire entre la fin du IIIe et le milieu du Ier s. a.C. Ainsi, à l'intérieur de la future Aquitaine césarienne, plusieurs zones monétaires peuvent être isolées, et parfois délimitées (fig. 16) :

– Les monnaies à la croix ne dépassent guère leur aire de circulation privilégiée correspondant à la vallée de la Garonne et à ses affluents. Elles ne se diffusent pas en direction de l'Aquitaine méridionale et sont totalement absentes au nord de l'estuaire girondin et au nord de la Dordogne.

– L'ensemble aquitain à protubérances, cantonné au sud de l'Adour, ne se retrouve quasiment jamais intégré au faciès monétaire de la vallée de la Garonne. Tout au long de la période considérée, l'Adour semble délimiter un espace culturel singulier, affichant un particularisme prononcé[111].

– Entre la Garonne et l'Adour se détache une zone intermédiaire – entre le nord des Landes, le Gers et le sud du Lot-et-Garonne – où l'on retrouve des monnaies des deux ensembles précités, à côté des frappes sotiates au cheval et d'autres émissions locales connaissant une circulation plus réduite (monnaies à fleur trilobée et CVBIO – EFE).

111- Callegarin 2009, 36.

– Au nord de la Garonne, d'autres monnayages régionaux se développent. Leurs caractéristiques morphologiques, iconographiques et typologiques diffèrent de celles des autres ensembles rencontrés en Aquitaine. Il s'agit par exemple des statères pictons à la main – au nord de l'estuaire – et des monnaies au monstre hybride – en Périgord – dont le rayonnement, plus septentrional, s'inscrit dans une aire d'influence celtique continentale. Cette zone se distingue également par l'usage de monnaies d'or, inusitées plus au sud.

De plus, les grandes concentrations monétaires permettent de distinguer les sites où le degré de monétarisation est le plus élevé. Ces lieux correspondent soit à des marchés situés sur des carrefours viaires (Eysses, Lacoste), soit à des points de rupture de charge (Vieille-Toulouse, Soulac-sur-Mer), soit finalement à des oppida ou habitats dominant le territoire (Labastide-Monréjeau [Pyrénées-Atlantiques], La Curade, Agen, Mas-d'Agenais…). Néanmoins, le volume réduit de la majorité des émissions et le peu d'individus retrouvés en contextes d'habitat amènent à reconsidérer le statut de la monnaie. Ainsi, malgré le développement de l'utilisation de la monnaie (surtout entre la fin du II^e^ et le I^er^ s. a.C.), l'économie monétaire des sociétés protohistoriques est encore loin d'être généralisée.

Les frappes monétaires post-césariennes : des territoires et des monnaies sous influence

Les monnayages préaugustéens émis dans le Sud-Ouest de la Gaule après la conquête césarienne prennent des accents nouveaux. La production et la domination des frappes monétaires en argent, particulièrement celles des monnaies dites à la croix, cessent et laissent place à de nouvelles espèces monétaires, principalement en bronze ou en bronze argenté. L'influence romaine sur ces monnayages est manifeste et se caractérise par l'émergence de nouveaux thèmes iconographiques et une certaine homogénéisation des productions. Des noms de chefs locaux apparaissent sur les monnaies : *Tatinos* et *Attalos* chez les Rutènes, *Adietuanus* chez les Sotiates, *Contoutos*, *Atectori* ou encore *Anniccoios* chez les Santons et les Pictons sans qu'il soit possible de tous les citer. Les volumes produits sont très variables d'une série à l'autre tout comme leur diffusion qui apparaît le plus souvent éclatée à l'échelle de plusieurs territoires. Pour les plus rares, la concentration de certaines trouvailles permet de définir un épicentre qui désigne très certainement le lieu de production alors que les plus abondantes et les plus connues sont aussi, souvent, les plus controversées dans leur attribution. La cartographie actualisée de ces trouvailles ouvre donc de nouvelles perspectives quant à l'origine de certaines de ces émissions ; de même que leur étude en fonction du contexte archéologique de découverte propose de confirmer ou d'infirmer certaines datations proposées jusqu'alors.

Le monnayage sotiate au nom d'*Adietuanus*

Au sud de la Garonne se distinguent les frappes d'*Adietuanus* au droit assez énigmatique, mais qui représente certainement un portrait très stylisé, et au revers une louve entourée de son nom et complétée du titre *Rex*[112]. L'influence romaine sur ce monnayage est ici sans ambiguïté et renforce le caractère identitaire de cette émission. L'attribution au chef sotiate *Adietuanus* cité par César[113] et rallié à la cause romaine après la reddition de son peuple à Crassus en 56 a.C. semble maintenant acquise[114]. Comme pour les autres monnayages frappés au sud de la Garonne, la diffusion des espèces d'argent et de bronze argenté au nom d'*Adietuanus* se restreint au sud du fleuve et se concentre plus particulièrement au contact des territoires Sotiates / Élusates et Lactorates / *Auscii* (fig. 17).

Le nombre d'exemplaires retrouvés et dont l'origine est attestée est modeste : à peine une quarantaine de monnaies. Sa dispersion géographique est aussi très restreinte et ne concerne qu'une centaine de km^2. La réactualisation de la répartition des trouvailles connues permet maintenant de décaler plus vers l'est le plus

112- LT 3605 ; Lyon 84 ; NC II.301 ; Savès 515.
113- BG, 3.23.
114- Callegarin 2009, 32-35.

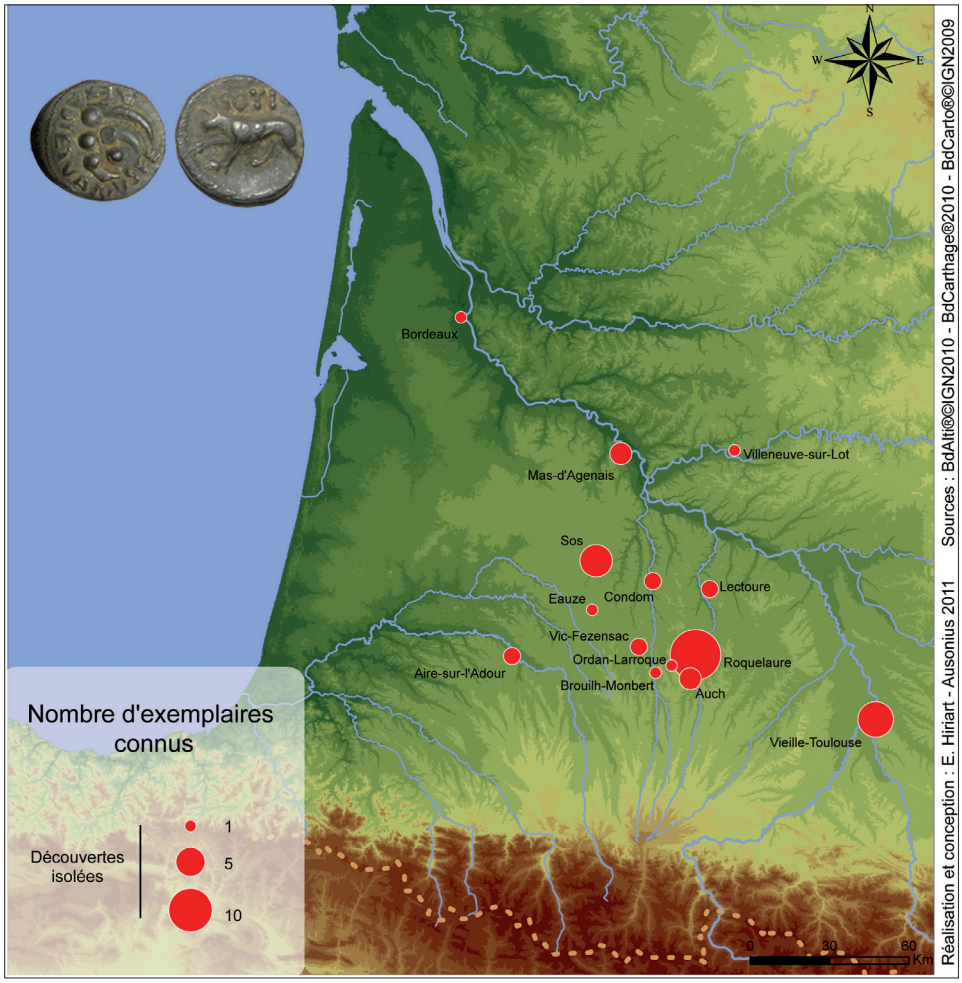

Fig. 17. Répartition géographique des monnaies d'argent et de bronze argenté à légende *Adietuanus Rex* et à la louve.

grand nombre d'entre elles au détriment de l'oppidum de Sos qui était antérieurement considéré comme le foyer d'émission de ces frappes. En effet, les huit monnaies récemment exhumées lors des fouilles programmées effectuées sur l'oppidum de la Sioutat à Roquelaure (Gers) au nord d'Auch, portant le nombre total d'exemplaires découverts à treize, ne peuvent être négligées[115]. Hormis huit exemplaires retrouvés sur le site de Vieille-Toulouse (Haute-Garonne) et un autre découvert à Bordeaux[116] qui témoignent de quelque échange entre ces pôles régionaux majeurs, deux exemplaires seulement sont connus hors de ces frontières : l'un trouvé à Vendeuil-Caply (Oise) et l'autre au Titelberg (Luxembourg)[117]. Le monnayage d'*Adietuanus* s'apparente plus sûrement à une émission "de prestige" dont la portée n'a dû avoir, malgré tout, que peu d'incidence économique au sein des échanges locaux.

115- Gardes 2011 : étude numismatique, L. Callegarin (p. 304-330). Certaines de ces monnaies sont évoquées dans Callegarin 2009, 46.
116- Geneviève 2009, non cité dans Callegarin 2009.
117- Callegarin 2009, 46.

Les monnayages santons et pictons : l'exemple des bronzes *Contoutos* et *Anniccoios*

Plusieurs émissions de bronze, six exactement, sont attribuables aux Santons et aux Pictons sans qu'il soit possible d'attribuer précisément à l'un de ces deux peuples la paternité de l'ensemble de ces productions. Chacune nous est connue par le nom d'un personnage qui encercle le portrait du droit, *Contoutos*[118], *Atectori*[119], *Anniccoios*[120], *Luccios*[121], *Vrido Ruf*[122] et *Vrippanos*[123], et qui associe respectivement au revers une louve, un taureau, un sanglier et un lion (fig. 18). Ces frappes sont toutes contemporaines et émises postérieurement à la conquête césarienne, plus sûrement dans les années 40-30 a.C. Compte tenu de leur module et de leur masse, ces bronzes sont considérés comme l'équivalent de *quadrantes* romains, ce qui leur attribuerait la valeur d'un quart d'as. Tout semble avoir été dit ou presque sur ces monnayages dont J. Hiernard a assuré les principales études de circulation dans les années 1980[125] mais des publications récentes ont entrepris, une nouvelle fois, d'entériner l'attribution de certaines de ces productions soit aux seuls Santons, soit aux seuls Pictons[126].

Nous nous permettons ici de reprendre ses résultats sur la base des nombreuses trouvailles réalisées dans la région et en distinguant plus précisément les monnaies découvertes isolées de celles qui nous sont parvenues dans des dépôts[127]. Nos propos se limiteront au seul examen des types *Contoutos* et *Anniccoios* qui sont les plus communs, le premier étant, et de loin, surreprésenté par rapport au second.

	Quantité	Pourcentage
Contoutos	944	73,3
Atectori	235	18,2
Anniccoios	54	4,2
Luccios	18	1,4
Vrido Ruf	22	1,7
Vrippanos	15	1,2
TOTAL	1288	100

Fig. 18. Répartition quantitative des types monétaires *Contoutos*, *Atectori*, *Anniccoios*, *Luccios*, *Vrido Ruf* et *Vrippanos* (d'après Hiernard 1984)[124].

- Les bronzes à légende *Contoutos*

S'agissant du type *Contoutos*, dont l'attribution aux Pictons est préférée par la majorité des auteurs, on note que les trouvailles isolées se concentrent en quantité autour de l'estuaire de la Gironde et sur la pointe nord du Médoc, à Soulac-sur-Mer (Gironde), Saint-Germain-d'Esteuil (Gironde) et surtout Jau-Dignac (Gironde) dont les fouilles récentes ont livré pas moins de 89 exemplaires[128] (fig. 19). Sur la rive opposée, les trouvailles isolées sont nombreuses dans l'agglomération de Saintes (Charente-Maritime) et dans une moindre mesure à Barzan (Charente-Maritime), mais celles provenant de lieux proches de la capitale des Santons se limitent à moins de

118- LT 4316 ; Lyon 691-694 ; NC III.110 ; DT III.3721.
119- LT 4349 ; Lyon 695 ; NC III.108 ; DT III.3722.
120- LT 4326 ; Lyon 696 ; NC III.27 ; DT III.3723.
121- LT 4340 ; Lyon 697 ; NC III.29 ; DT III.3720.
122- BN 4333/5 ; Lyon 698 ; NC III.109 ; DT III.3724.
123- LT (MAN 3268) ; Lyon - ; NC III.28 ; DT III.3725.
124- Bien qu'ancien, nous avons préféré nous référer à ce décompte de trouvailles. Les exemplaires nouvellement trouvés depuis sont très majoritairement au nom de *Contoutos* puis à celui d'*Atectori* et ne bouleversent en aucun cas la représentativité des autres types monétaires concernés.
125- Hiernard 1982, 1984 et 1986.
126- Depeyrot 2004a, 32-35 et 90-93 : l'auteur donne les types *Luccios*, *Anniccoios* et *Vrippanos* aux Santons et les types *Contoutos*, *Atectori* et *Vrido Ruf* aux Pictons ; Delestrée & Tache 2007, 175-176 : l'auteur donne les types *Luccios* et *Vrido Ruf* aux Pictons / Santons et les types *Contoutos*, *Atectori*, *Anniccoios* et *Vrippanos* aux seuls Pictons ; Hiriart 2009b, 386, attribue le type *Contoutos* au territoire des Santons.
127- Cette distinction entre monnaies isolées et monnaies retrouvées en dépôts pour l'attribution de ces types a été fort justement proposée dans Hiriart 2009b.
128- Geneviève à paraître.

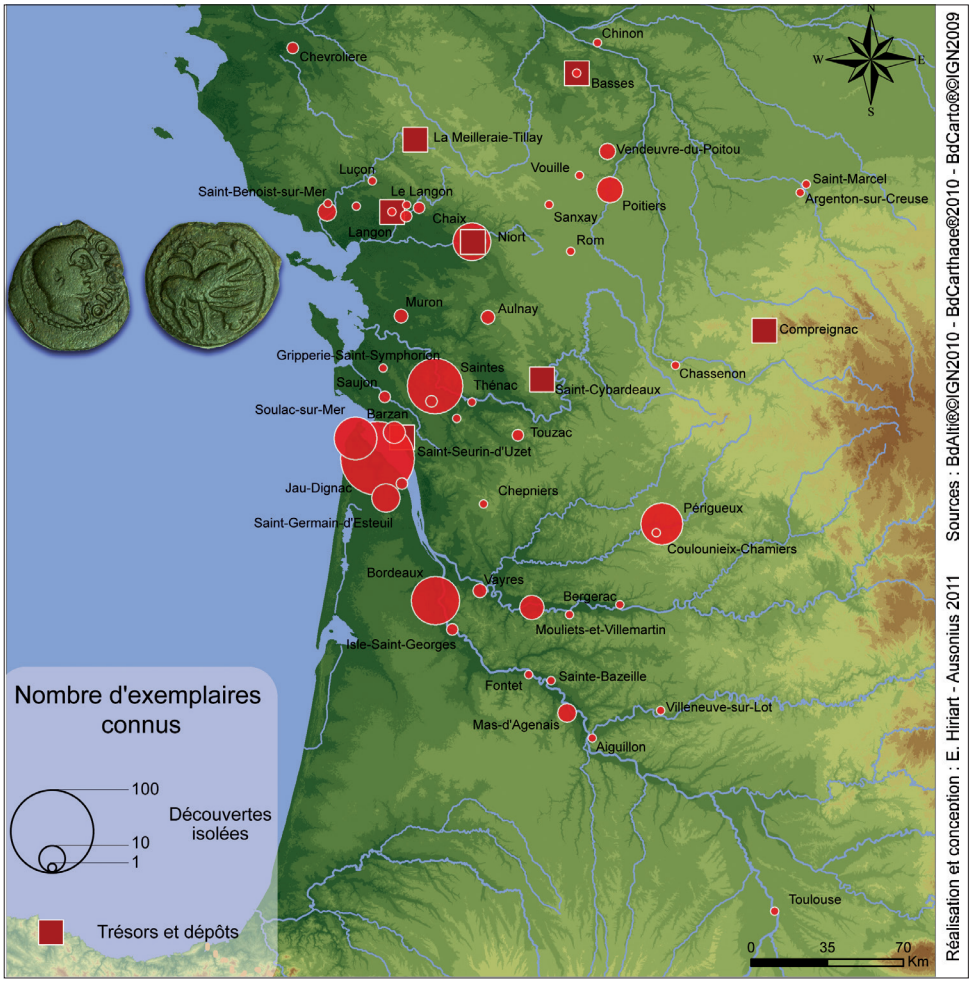

Fig. 19. Répartition géographique des monnaies de bronze au nom de *Contoutos*.

cinq exemplaires sur chacun des sites connus. En descendant la Garonne, leur nombre est remarquable à Bordeaux (Gironde) qui compte pas moins de 30 exemplaires[129]. La diffusion est ensuite très nette en suivant l'axe du fleuve, mais sans le franchir, en direction des Pyrénées. Une seconde aire de dispersion se distingue bien plus au nord autour d'un axe Niort-Poitiers au sein de laquelle se retrouvent surtout quatre des sept dépôts monétaires étudiés à ce jour – Niort-Pain Perdu (Deux-Sèvres), Le Langon (Vendée), Meilleraie-Tillay (Vendée) et Basses (Vienne) – qui réunissent sous forme d'accumulation plusieurs centaines de ces bronzes mais un nombre bien plus limité d'exemplaires isolés.

Si l'on ne peut écarter l'hypothèse que plusieurs lieux d'émission aient servi à la production des monnaies au nom de *Contoutos*, la dispersion des trouvailles isolées, telle qu'elle apparaît, justifie selon nous l'attribution de cette émission aux Santons avec une diffusion privilégiée de ces frappes autour de l'estuaire de la Gironde et sur l'axe garonnais. Les trois autres dépôts monétaires connus – Saint-Seurin-d'Uzet (Charente-Maritime), Saint-

129- Geneviève 2013, dans ce même volume.

Cybardeaux (Charente) et Compreignac (Haute-Vienne) – se situent quant à eux aussi au nord de l'estuaire mais se développent sur un axe ouest-est. Les deux premiers sont localisés à proximité immédiate de la capitale des Santons.

- Les bronzes à légende *Anniccoios*

L'attribution du type *Anniccoios*, le troisième plus représenté, est actuellement proposée comme incertaine entre Santons et Pictons mais la carte actualisée des découvertes se rapproche quelque peu de la précédente. Ces bronzes se diffusent principalement sur les deux rives de l'estuaire de la Gironde et le long de la Garonne, depuis Bordeaux au nord jusqu'à Vieille-Toulouse au sud avec au centre la ville de Villeneuve-sur-Lot (Lot-et-Garonne) qui concentre le plus de trouvailles isolées (fig. 20). Plus encore que pour les types *Contoutos*, les découvertes autour de Saintes sont rares mais on retrouve, à l'identique, une seconde aire de dispersion plus au nord sur le même axe Niort-Poitiers. Enfin, les dépôts monétaires dans lesquels ces bronzes ont été identifiés sont au nombre de trois, dont deux, Saint-Seurin-d'Uzet et Saint-Cybardeaux, se situent à proximité de Saintes (Charente-Maritime). Si une attribution aux Santons paraît tout à fait envisageable pour les bronzes *Contoutos*, elle reste en revanche plus incertaine pour le type *Anniccoios*.

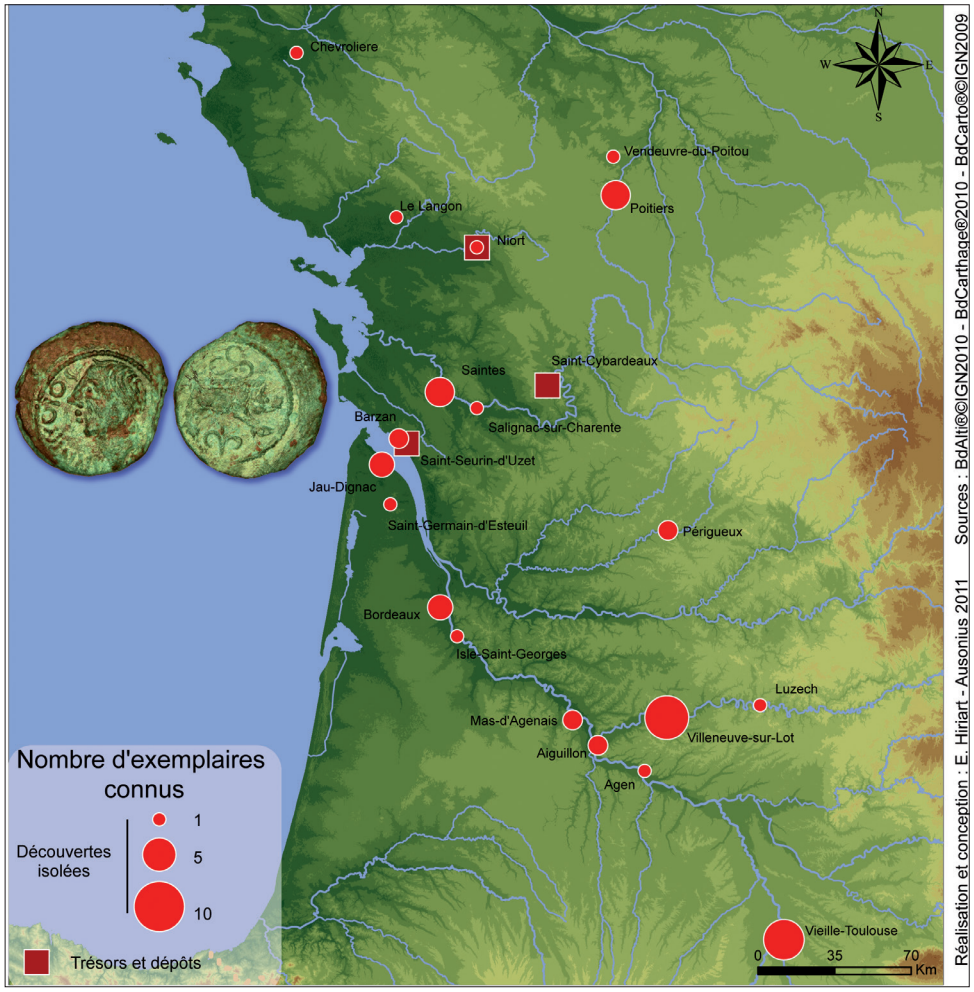

Fig. 20. Répartition géographique des monnaies de bronze au nom d'*Anniccoios*.

En ne tenant compte que des seules monnaies trouvées isolées sur sites, la diffusion et l'utilisation des bronzes *Anniccoios* semblent bien plus marquées au sud de la Charente, autour de l'estuaire et sur l'axe Garonne qu'elle ne l'est au nord vers le territoire des Pictons. Au regard de tous les exemplaires connus, qu'il s'agisse de monnaies isolées ou regroupées sous forme de dépôts, seules de nouvelles trouvailles bien localisées permettront de mieux cerner l'aire de circulation de ce monnayage et surtout son lieu de production.

- Les contextes de découvertes des bronzes santons / pictons

Plusieurs éléments permettent d'avancer une datation certaine pour pour les deux séries monétaires susmentionnées. Néanmoins, les quatre autres, plus rares et pour lesquelles nous disposons de moins d'informations, leur sont assurément contemporaines. L'organisation des droits et des revers, l'unité de masse et de module ainsi que les trouvailles de quelques-uns de ces exemplaires avec les deux types *Contoutos* et *Anniccoios* confortent cette position. Plusieurs découvertes en contexte archéologique, associées à du mobilier céramique et d'autres monnaies, confirment leur production après la conquête césarienne, et peut-être autour des années 40-30 a.C. Toutes ces propositions développées par J. Hiernard dans les années 1980[130] se révèlent toujours valables et sont confirmées par des trouvailles récentes. Les fouilles archéologiques menées à Bordeaux lors de la construction d'un parking souterrain sous le cours du Chapeau Rouge[131] ont livré neuf bronzes *Contoutos* dont plusieurs exemplaires proviennent de la séquence d'occupation du site datée entre 30 et 10 a.C. À Saint-Georges-lès-Baillargeaux (Vienne)[132], une fouille récente a mis en évidence plusieurs bâtiments et un fossé datés des années 50-30 a.C., dont sont issus un bronze d'*Atectori* et un autre de *Luccios*.

La circulation de ces monnaies s'étend largement durant la période romaine et de telles trouvailles ne sont pas rares dans des contextes archéologiques datés du début du I^er^ s. p.C. À Barzan (Charente-Maritime)[133], dans le secteur d'habitat dans le quartier du sanctuaire du moulin du Fâ, deux bronzes d'*Atectori*, dont une imitation, et un bronze *Contoutos* proviennent d'horizons datés des années 10-20 p.C. À Bordeaux[134], sur le site de la place des Grands-Hommes, cinq bronzes *Contoutos* ont été retrouvés associés à un as d'Auguste frappé à *Caesar Augusta* en péninsule Ibérique et à un autre bronze fruste. D'autres trouvailles sont aussi signalées dans des niveaux plus récents, mais il est difficile d'affirmer que ces bronzes étaient alors toujours en usage ou s'il s'agit de monnaies rejetées par leur propriétaire.

Les fractions d'argent

Postérieurement à la conquête césarienne se développe dans le Centre et le Sud-Ouest de la Gaule un monnayage qui n'a pas ou peu d'équivalent sur le reste du territoire gaulois (fig. 21). Ce groupe monétaire est constitué de petites fractions d'argent de quelques dixièmes de grammes à peine dont les attributions à un peuple sont, cette fois encore, très difficiles à établir.

Dans ses volumes II, III et IV consacrés au numéraire celtique, G. Depeyrot recense 77 types monétaires différents parmi ces fractions. D'après l'auteur, ces 77 types totalisent au moins 308 exemplaires dont 179 sont localisés (soit près de 60 %) sur un territoire très vaste qui s'étend depuis les Éduens et les Rutènes à l'est jusqu'aux Pictons et aux Élusates à l'ouest. Néanmoins, les chiffres avancés se révèlent incomplets. Non loin de Millau, dans la grotte du Rajal del Gorp (Aveyron), plus de 200 de ces fractions sont recensées[135] alors que

130- Hiernard 1984 notamment.
131- Sireix & Chuniaud 2005 et Sireix 2009. Première approche numismatique dans Geneviève 2005a et Geneviève 2013, dans ce même volume.
132- Maguer 2013, étude numismatique : V. Geneviève.
133- Geneviève 2011b, 721-722.
134- Geneviève 2008, 13.
135- Vernhet & Vidal 1987. Les auteurs évoquent : "Quatre cents monnaies se répartissent en lots très inégaux : des oboles et des petits bronzes de Marseille à légende MA ou MAΣΣA, des oboles et des petits bronzes de Nîmes à légende NEM COL ou NAMAΣAT, des monnaies d'argent et des oboles rutènes, aux types de Goutrens, à la croix ou à la tête de face, ainsi que divers types des Volques

Types identifiés	Peuple / territoire	Trouvailles de sites
2	Éduens	1
12	Arvernes	6
9	Volques Arécomiques	12
17	Bituriges	39
4	Lémovices	11
2	Cadurques	4
8	Rutènes	5
9	Volques Tectosages	29
3	Pictons	40
2	Santons	10
3	Pétrocores	9
1	Nitiobroges	1
2	Élusates	2
1	Imitation de Marseille	-
2	Indét. (à légende…)	10
77	**14+**	179

Fig. 21. Répartition par types et par attributions des fractions d'argent connues (d'après NC II, NC III et NC IV)[136].

l'auteur n'en comptabilise que deux, une pour chaque type ! On ne saurait donc apprécier les quantités publiées comme fiables, et surtout, parce que celles-ci sont biaisées, les cartes de distribution des différents types et les attributions actuellement données, les deux s'en trouvant nécessairement affectées.

Mais le problème majeur de ces monnayages réside principalement dans leur chronologie : toutes ces séries, à l'exception ou presque de celles reprenant les revers à la croix, sont datées postérieurement au milieu du I^er^ s. a.C., soit après la conquête des Gaules[137]. On sait pourtant que la production de certaines de ces fractions remonte, pour les plus anciennes d'entre elles, à la fin du III^e^ s. a.C. ! De telles piécettes provenant de contextes aussi anciens sont déjà évoquées par R. Boudet et M. Sireix à la fin des années 1980 sur les sites de l'Isle-Saint-Georges[138] (Gironde) et de Lacoste à Mouliets-et-Villemartin (Gironde)[139]. Rares à l'état de trouvailles isolées, certaines fractions se rencontrent aussi regroupées dans des dépôts à caractère votif et/ou sur des sites de sanctuaires : c'est notamment le cas à Niort (Deux-Sèvres)[140], à Rouffignac (Dordogne)[141], aux Bouchauds (Charente)[142], à Margerides (Corrèze) [143] ou à Muron (Charente-Maritime)[144]. Qu'en est-il de certains sites qui en ont aussi livré en quantité non négligeable comme ceux de La France à Bordeaux[145], Brion-Saint-Germain-

ou des Arvernes. On notera tout particulièrement des émissions de bronzes rutènes de *Tatinos* et d'*Attalos*". Premières identifications numismatiques par M. Labrousse.
136- Cet inventaire des trouvailles est considéré ici de manière brute, sans réactualisation.
137- C'est le cas des fractions d'argent au cheval à gauche flanqué d'annelets émises vers 40-30 a.C. et attribuées aux Bituriges Vivisques, nouvellement installés dans l'estuaire girondin. Voir la contribution de V. Geneviève dans ce même volume.
138- Boudet 1987a, 113.
139- Sireix & Boudet 1986, plus particulièrement, 56-58.
140- Hiernard 1984.
141- Barrière 1960.
142- Tronche 1992.
143- Mitard 1979.
144- Mainjonet 1975.
145- Nony 1988.

d'Esteuil (Gironde)[146] ou encore Jau-Dignac[147] ? Il semblerait que dans ces cas, ce soient bien les types les plus récents qui sont concernés.

Reste que les critères de datation avancés pour ces fractions d'argent ne reposent, dans presque tous les cas, que sur des accointances stylistiques avec d'autres séries monétaires, plus lourdes, dont elles seraient les sous-multiples. Celles-ci sont pourtant difficiles à retrouver dans la plupart des cas ou ne peuvent faire l'objet que de vagues suppositions. En outre, la confrontation entre les données archéologiques et les datations avancées aboutit quelquefois à des propositions audacieuses et infondées. La fraction à la tête casquée à droite et au cheval au revers référencée par G. Depeyrot[148] et L.-P. Delestrée[149] dans leurs corpus respectifs en est un exemple assez révélateur. Cette fraction est datée par ces deux auteurs, et avec une petite touche de prudence, des années 50-30 a.C. L'analyse de ce type en contexte archéologique sur le site de Lacoste révèle, après étude du matériel céramique associé et de la stratigraphie, qu'il provient d'un contexte d'occupation formellement daté des années 220/170 a.C.[150] ! Sur la base des seules données numismatiques, l'étude de ces abondants monnayages s'avère de fait inexploitable. Face à la quantité de fractions connues et aux nouveaux exemplaires, souvent inédits, qui apparaissent régulièrement lors des nombreuses opérations archéologiques réalisées dans la région, un corpus exclusivement consacré à ce numéraire reste à établir. Celui-ci devra impérativement s'appuyer sur l'apport des données issues des fouilles, de l'étude du matériel associé et des contextes stratigraphiques. L'exemple susmentionné n'est certainement pas isolé, mais il ne doit pas occulter le rôle joué par certaines de ces fractions à la datation tardive dans la circulation monétaire post-césarienne. Dernier avatar des monnayages d'argent qui ont abondamment circulé dans le Sud-Ouest de la Gaule depuis la fin du IIIe s. a.C., les plus récentes de ces piécettes se retrouvent associées à des bronzes *Contoutos* et proviennent de contextes augusto-tibériens (US 3012 et US 8138) sur la place des Grands-Hommes à Bordeaux[151]. Leur circulation ne devrait que peu excéder cette datation pour laisser place à l'exclusivité du numéraire romain en usage.

Conclusion

Cet article ne se veut qu'une esquisse réactualisée de celle proposée par R. Boudet pour cette région il y a maintenant vingt ans. De plus en plus, se précise un véritable zonage du territoire dans la production des monnaies mais aussi, et surtout, dans leur circulation. De fait, deux zones géographiques bien distinctes se dessinent : celle du couloir de Garonne, véritable lieu de brassage de tous les monnayages gaulois produits dans la région depuis le IIIe s. a.C. et celle située au sud du fleuve et qui s'étire jusqu'aux Pyrénées et se démarque très nettement de cette circulation. Elle s'oppose aussi à celle située au nord du fleuve qui consacre l'utilisation de l'or, absente au sud. Les attributions de certains types monétaires à un peuple ou à un territoire se révèlent toujours délicates ou sont sujettes à caution, du fait de possibles migrations, mais aussi de la rétraction ou de l'extension de certains de ces territoires. Néanmoins, il semble aujourd'hui possible de mettre en relation ces différents monnayages entre eux et d'établir une évolution à la fois globale et ciblée de l'émergence du phénomène monétaire dans la région depuis la fin du IIIe s. a.C. jusqu'aux premiers temps de l'Empire romain. Associés, l'étude des émissions, l'inventaire des découvertes en contexte et l'analyse des flux permettent d'envisager une cartographie monétaire suivant les périodes, où se lisent les phénomènes de métissage, de brassage et de résidualité des monnayages étudiés[152].

146- Geneviève 2005b.
147- Geneviève 2013.
148- Depeyrot 2004b, cat. 133.
149- DT III.3706.
150- Geneviève & Sireix 2012.
151- Geneviève 2008, 20-21.
152- À titre d'exemple, voir le cas de Bordeaux dans la seconde moitié du Ier s. a.C. développé dans ce même volume par V. Geneviève, ou plus largement pour l'Aquitaine méridionale à la même époque, Callegarin 2007, 215-216.

Ce travail reste inachevé, ou plutôt en actualisation permanente et bénéficiera encore longtemps de l'apport de l'archéologie, vecteur indispensable à la compréhension du phénomène économique et monétaire du développement de cette partie de la Gaule.

Abréviations

DCR et OBM	Feugère & Py 2011.	NC II	Depeyrot 2002.
DT	Delestrée & Tache 2007.	NC III	Depeyrot 2004a.
LT	La Tour 1892.	NC IV	Depeyrot 2004b.
Depeyrot	Depeyrot 1999.	Savès	Savès 1976.
Lyon	Brenot & Scheers 1996.		

Bibliographie

Abaz, B. et J.-P. Noldin (1987a) : "Aperçu sur le monnayage sotiate à travers quelques découvertes effectuées sur le site éponyme", *Bulletin de la Société Française de Numismatique*, 42, 6, 209-214.

— (1987b) : "Les monnaies en argent à la légende CVBIO et assimilées en Lot-et-Garonne», *Bulletin de la Société Française de Numismatique*, 42, 6, 215-219.

Alfaro Asins, C., C. Marcos Alonso et P. Otero Mora, dir. (2005) : *Actas del XIII Congreso Internacional de Numismática*, Madrid.

Almagro Basch, M. et M. Almagro-Gorbea (1964) : "El tesorillo de Valeria. Nuevas aportaciones", *Numisma*, 71, 25-47.

Arévalo, A., dir. (2009) : *Moneda y Arqueología. XIII Congreso Nacional de Numismática (22-24 de octubre 2007, Cádiz)*, 1, Madrid-Cadix.

Barraud, D., F. Berthault, P. Caillat, D. Nony, C. Sireix et J.-L. Tilhard (1988) : "Le site de 'La France', origines et évolution de Bordeaux antique", *Aquitania*, 6, 3-59.

Barrière, C. (1960) : "Petit trésor monétaire dans la grotte de Rouffignac", *Travaux de l'Institut d'Art Préhistorique de Toulouse*, 3, 27-29.

Berrocal-Rangel, L. et P. Gardes, dir. (2001) : *Entre Celtas e Íberos. Las poblaciones protohistóricas de las Galias e Hispania*, Madrid.

Bertrand, I., A. Duval, J. Gomez de Soto et P. Maguer, dir. (2009) : *Les Gaulois entre Loire et Dordogne, 1, Actes du XXXIe colloque international de l'AFEAF, 17-20 mai 2007, Chauvigny (Vienne, F.)*, Mémoires 24, Chauvigny.

Blanc, C., M. de Muylder et R. Plana-Mallart, dir. (2005) : *1979-2004, 25 ans d'archéologie en Béarn et en Bigorre. De la Préhistoire à la fin de l'Antiquité*, Archéologie des Pyrénées occidentales et des Landes Hors-série n°1.

Blanchet, A. (1905) : *Traité des monnaies gauloises et inventaires des trésors*, Bologne.

Boudet, R. (1987a) : *L'Âge du Fer récent dans la partie méridionale de l'estuaire girondin (du Ve au Ier siècle avant notre ère)*, Périgueux.

— (1987b) : "Évolution de la monnaie dans le sud-ouest de la Gaule des origines à Auguste : les grandes lignes", *Bulletin de la Société Française de Numismatique*, 42.6, 205-209.

— (1989) : "La circulation de monnaies d'or pré-augustéennes dans le sud-ouest de la Gaule", *Études Celtiques*, 26, 23-59.

— (1990) : "Numismatique et organisation du territoire du sud-ouest de la Gaule à la fin de l'âge du Fer : une première esquisse", Revue archéologique de l'Ouest Suppl. 3, 169-190.

Boudet, R., C. Chevillot, H. Feuille et J.-P. Noldin (1995) : "Découverte d'un statère macédonien original à Saint-Aubin-de-Lanquais (Dordogne)", *Documents d'Archéologie et d'Histoire Périgourdines*, 10, 143-144.

Boudet, R. et G. Depeyrot (1997) : *Monnaies gauloises à la croix*, Moneta, 7, Wetteren.

Bouet, A., dir. (2011) : *Un secteur d'habitat dans le quartier du sanctuaire du moulin du Fâ à Barzan (Charente-Maritime)*, Aquitania Suppl. 27, Bordeaux.

Brenot C. et S. Scheers (1996) : *Catalogue des monnaies massaliètes et monnaies celtiques du musée des Beaux-Arts de Lyon*, Louvain.

Callegarin, L. (2005) : "Le monnayage dit tarusate (Sud-Ouest de la Gaule) : révisions et perspectives", in : Alfaro Asins *et al.*, dir. 2005, 427-440.

— (2007) : "L'ensemble monétaire aquitain sud-occidental au second âge du Fer", in Vaginay & Izac-Imbert, dir. 2007, 209-226.

— (2009) : "Les monnaies des peuples aquitains", *Aquitania*, 25, 21-48.

— (2011), "Sociétés et pratiques monétaires dans l'espace pyrénéen occidental au second âge du Fer", in : García-Bellido *et al.* 2011, 315-334.

Callegarin, L. et M. P. García-Bellido (2012) : "Métal, objets d'échanges et systèmes pondéraux en péninsule Ibérique et dans le sud-ouest de la Gaule durant l'Antiquité", in : Pion & Formoso, dir. 2012, 116-139.

Campo, M. (2003) : "Les primeres imatges gregues: l'inici de les fraccionàries d'*Emporion*", in : *VII Curs d'Història monetària d'Hispània. Les imatges monetàries: llenguatge i significat*, Barcelone, 25-45.

— (2006) : "La moneda a *Rhode*: producció i circulació", in : Puig & Martín, dir. 2006, 575-583.

Cartron, I. et D. Castex, dir. (à paraître) : *Du temple antique à la chapelle Saint-Siméon : l'occupation d'un îlot du rivage de l'estuaire de la Gironde*, Aquitania Suppl., Bordeaux.

Chaves Tristán, F. et M. L. de la Bandera Romero (à paraître) : "Pequeño hallazgo de plata en Boos (Valdenebro, Soria, España), finales del s. III a.C.", in : *Omaggio a Paolo Xella*.

Chevillon, J.-A., O. Bertaud et R. Guernier (2008) : "Nouvelles données relatives au monnayage archaïque massaliète", *Revue Numismatique*, 164, 209-244.

Chuniaud, K., dir. (2009) : *Aquitaine, Bordeaux, Auditorium : Un quartier urbain antique*, Rapport final d'opération, Inrap GSO, 6 vol., Bordeaux.

Colbert de Beaulieu, J.-B. (1973) : *Traité de numismatique celtique*. I. *Méthodologie des ensembles*, Paris.

— (1974) : "Le numéraire des Volcae Tectosages et l'hégémonie arverne", *Dialogues d'Histoire ancienne*, I, 65-74.

Colin, A., C. Sireix et F. Verdin, dir. (2011) : *Gaulois d'Aquitaine*, catalogue d'exposition, Bordeaux.

Dardey, G. et P. P. Ripollès (2001) : "Les monnaies à caractères ibériques de la grotte d'Apons (commune de Sarrance, Pyrénées-Atlantiques)", *Archéologie des Pyrénées occidentales et des Landes*, 20, 7-14.

Delestrée, L.-P. et M. Tache (2007) : *Nouvel atlas des monnaies gauloises*. III. *La Celtique, du Jura et des Alpes, à la façade atlantique*, Saint-Germain-en Laye.

Depeyrot, G. (1999) : *Les monnaies hellénistiques de Marseille*, Moneta, 16, Wetteren.

— (2002) : *Le numéraire celtique, II, La Gaule des monnaies à la croix*, Moneta, 28, Wetteren.

— (2004a) : *Le numéraire celtique, III, De l'Atlantique aux Arvernes*, Moneta, 36, Wetteren.

— (2004b) : *Le numéraire celtique, IV, Bituriges, Éduens, Séquanes, Lingons*, Moneta, 41, Wetteren.

Duval, A. et J. Gomez de Soto, dir. (1986) : *Actes du VIII^e colloque sur les Âges du Fer en France non méditerranéenne, Angoulême, 18-20 mai 1984*, Aquitania Suppl. 1, Bordeaux.

Fabre, G. (2005) : "Les peuples de l'Aquitaine au second âge du Fer", in : Blanc *et al*., dir. 2005, 59-66.

Feugère, M. et M. Py (2011) : *Dictionnaire des monnaies découvertes en Gaule méditerranéenne (530-27 avant notre ère)*, Montagnac.

Furtwängler, A.-E. (1978) : *Monnaies grecques en Gaule. Le trésor d'Auriol et le monnayage de Massalia 525/520 - 460 av. J.-C.*, Fribourg.

Garcia, D. et F. Verdin, dir. (2002) : *Territoires celtiques. Espaces ethniques et territoires des agglomérations protohistoriques d'Europe occidentale, Actes du XXIV^e colloque international de l'AFEAF (Martigues, 1-4 juin 2000)*, Paris.

García-Bellido, M. P., L. Callegarin et A. Jimenez Diéz, dir. (2011) : *Barter, Money and Coinage in the Ancient Mediterranean (10th-1st centuries BC)*, Anejos de Archivo Español de Arqueología, 58, Madrid.

Gardes, P. (2001) : "Habitat, territoires et évolution sociale en Aquitaine", in : Berrocal-Rangel & Gardes, dir. 2001, 115-136.

___ (2002) : "Territoires et organisation politique de l'Aquitaine pré-augustéenne. Pour une confrontation des sources", in : Garcia & Verdin, dir. 2002, 48-66.

— (2011) : *La Sioutat. Roquelaure 2010. Rapport triannuel 2008-2010*, Toulouse.

Geneviève, V. (2005a) : "Monnayages préaugustéens et augustéens de la fouille du cours du Chapeau-Rouge à Bordeaux (phase 1) : premiers résultats", in : *L'Aquitaine et l'Hispanie septentrionale à l'époque julio-claudienne. Organisation et exploitation des espaces provinciaux, IV^e colloque Aquitania, Saintes, 11-13 septembre 2003*, Aquitania Suppl. 13, 227-230.

— (2005b) : "Les monnaies antiques de Brion – Saint-Germain-d'Esteuil", *Aquitania*, 20, 283-307.

— (2008) : "Les monnaies gauloises et romaines de la place des Grands Hommes à Bordeaux (Gironde)", *Revue Archéologique de Bordeaux*, 99, 11-22.

— (2009) : "Étude numismatique", in : Chuniaud, dir. 2009, 4, 61-140.

— (2011a) : "Les monnaies de la fouille préventive de Lacoste", in : Colin *et al.*, dir. 2011, 64-66.

— (2011b) : "La circulation monétaire aux I^er et II^e s. p.C.", in : Bouet, dir. 2011, 719-762.

— (à paraître) : "Les monnaies du site de 'La Chapelle' à Jau-Dignac et Loirac (Gironde)", in : Cartron & Castex, dir. à paraître.

Geneviève, V. et C. Sireix (à paraître) : "Les fractions d'argent gauloises découvertes sur le site de Lacoste (Mouliets-et-Villemartin, Gironde) : quelques points de stratigraphie et de chronologie", *Aquitania*, 2.

Gontier, F. et M. Sireix (1988) : "Numismatique gauloise. Y-a-t-il eu un monnayage gaulois en Périgord ?", *Bulletin de la Société Historique et Archéologique du Périgord*, 115/2, 125-133.

Hébert, J.-C. (1989) : "Réexamen des monnaies des Tarusates", in : *Les Landes. Thermalisme et forêt. Actes du 40^e Congrès d'Études Régionales (Dax, 1987)*, Dax, 83-106.

— (1998) : "La datation haute des monnaies aux types de Béziers, Moussan et Bridiers, d'après les monnaies de ces types trouvées dans quatre trésors espagnols", *Acta Numismàtica*, 28, 79-126.

Hiernard, J. (1982) : "La circulation des dernières monnaies celtiques en Poitou et Saintonge", in : *Actes du 9^e Congrès International de Numismatique, Berne, Septembre 1979*, I, Louvain-la-Neuve, Luxembourg, 633-640, pl. 73-75.

— (1984) : "Les monnaies antiques de Niort (Deux-Sèvres)", *Aquitania*, 2, 60-104.

— (1986) : "Numismatique et protohistoire : existe-t-il un monnayage picton ?", in : Duval & Gomez de Soto, dir. 1986, 113-121.

Hiriart, E. (2009a) : *La circulation monétaire chez les peuples de la Garonne et de la Gironde jusqu'à l'époque augustéenne*, Mémoire de Master 2, Université de Bordeaux 3.

— (2009b) : "La circulation monétaire chez les peuples de la Garonne et de la Gironde jusqu'à l'époque augustéenne", *Aquitania*, 25, 383-388.

— (2012) : "Saint-Roch et la circulation monétaire régionale", in : *Toulouse, Des Gaulois entre Méditerranée et Atlantique, ArchéoThéma*, 21, mai-juin 2012, 40-43.

Joussemet, J. (1999) : "Trésor de Bompas", *La Lettre du Cabinet des médailles*, 22, janvier, 7.

Koch, J. T. (2006) : *Celtic Culture: a Historical Encyclopedia*, 1, Santa Barbara-Oxford.

La Tour, H. de (1892-1992) : *Atlas de monnaies gauloises*, mis à jour par B. Fischer, Paris.

Maguer, P., dir. (2013) : *Saint-Georges-lès-Baillargeaux - Les Gains (Vienne)*, Rapport final d'opération, Inrap.

Mainjonet, M. (1975) : "Monnaies gauloises récoltées à Muron (Charente-Maritime)", *Revue de la Saintonge et de l'Aunis*, 1, 49-56.

Marchetti, P. (1978) : *Histoire économique et monétaire de la deuxième guerre punique*, Bruxelles.

Marion, Y., F. Tassaux, F. Thierry, J. Dassié, D. Tardy et P. Tronche (1992) : "Le sanctuaire gallo-romain des Bouchauds (Charente)", *Aquitania*, 10, 145-194.

Melmoux, P.-Y. (2005) : *Recherches sur les monnaies de Vieille-Toulouse (Haute-Garonne)*, Languedoc Numismatique, Bulletin de l'Amicale Numismatique du Midi, 52, Perpignan.

Mennessier-Jouannet, C., A.-M. Adam et P.-Y. Milcent, dir. (2007) : *La Gaule dans son contexte européen aux IVe et IIIe s. av. n. è., Actes du XXVIIe colloque international de l'AFEAF (Clermont-Ferrand, mai-juin 2003)*, Lattes, Monographies d'archéologie méditerranéenne.

Mitard, P.-H. (1979) : "Monnaies d'argent gauloises découvertes à Margerides (Corrèze)", *RACF*, 69-70, 45-48.

Nash, D. (1978) : *Settlement and Coinage in Central Gaul c. 200-50 BC., I et II*, BAR Suppl. Series 39, Oxford.

Nony, D. (1988) : "Le matériel numismatique", in : Barraud *et al.*, dir. 1988, 40-43.

Péré-Noguès, S. (2007), "Les Celtes et le mercenariat en Occident (IVe et IIIe s. av. n. è.) ", in : Mennessier-Jouannet *et al.*, dir. 2007, 353-362.

Pion, P. (2012) : "La monnaie mercenaire : une approche anthropologique des premiers monnayages celtiques au nord-ouest du complexe nord-alpin (IIIe siècle av. J.-C.)", in : Pion & Formoso, dir. 2012, 151-164.

Pion, P. et B. Formoso, dir. (2012) : *Monnaie antique, monnaie moderne, monnaie d'ailleurs…Métissages et hybridations*, Paris.

Puig, A.-M. et A. Martín, dir. (2006) : *La colònia grega de Rhode (Roses, Alt Empordà)*, Sèrie monogràfica 23, Barcelone-Girone.

Py, M. (2006) : *Les monnaies préaugustéennes de Lattes et la circulation monétaire protohistorique en Gaule méridionale*, Lattara 19.

Rancoule, G. (2000) : "Observations sur la circulation monétaire à l'époque romaine républicaine dans la partie méridionale de l'Aude", *Bulletin de la Société d'Études Scientifiques de l'Aude*, 100, 29-38.

Réchin, F. (1994) : *La vaisselle commune d'Aquitaine méridionale à l'époque romaine. Contexte céramique, typologie, faciès de consommation*, thèse inédite, Pau.

Richard, J.-C., Y. Solier et A. Riols (1968) : "Découverte de monnaies gauloises à la croix faites à Moussan (Aude) en 1967", *Bulletin de la Commission Archéologique de Narbonne*, 30, 1-10.

Rico, C. (1997) : *Pyrénées romaines, essai sur un pays de frontières (IIIe s. a.-C. – IVe s. p.C.)*, Madrid.

Ripollès, P. P. (1980) : "El tesoro de La Plana de Utiel", *Acta Numismàtica*, 10, 13-27.

— (2009) : "The X4 Hoard (Spain): Unveiling the Presence of Greek Coinages during the Second Punic War", *Israel Numismatic Research*, 3, 51-64.

Ripollès, P. P. et L. Villaronga (1984): "La chronologie des monnaies à la croix de poids lourd d'après les trésors de l'Espagne", *BAR*, 200, 339-355.

Ripollès P. P., G. Cores Uria et M. Gozalbes (2009) : "El tesoro de Armuña de Tajuña (Guadalajara)", in : Arévalo 2009, 163-182.

Savès, G. (1976) : *Les Monnaies gauloises "à la croix" et assimilées du Sud-Ouest de la Gaule. Examen et catalogue*, Toulouse.

Scheers, S. (1980) : "Les imitations en Gaule du statère de Philippe II de Macédoine", in : *Proceedings of the international numismatic symposium*, Budapest, I, 41-53.

— (1982), "Une drachme BN 4549-4550 trouvée à Caiqueranne (Fr., Var) : quelques réflexions sur la datation des drachmes du trésor de Bridiers", in : *Studia Paulo Naster Oblata. I. Numismatique antique*, Orientalia Lovaniensia Analecta 12, Leuven, 331-340.

Sills, J. (2003) : *Gaulish and Early British Gold Coinage*, Londres.

Sireix, C. (2009) : "*Burdigala* au lendemain de la conquête. L'apport de la fouille du cours du Chapeau Rouge", in : Bertrand *et al*., dir. 2009, 17-40.

Sireix, C. et K. Chuniaud (2005) : "Origine et développement d'un quartier antique de Bordeaux sous le règne d'Auguste : premiers résultats", in : *L'Aquitaine et l'Hispanie septentrionale à l'époque julio-claudienne. Organisation et exploitation des espaces provinciaux*, *IVe colloque Aquitania, Saintes, 11-13 septembre 2003,* Aquitania Suppl. 13, 215-226.

Sireix, M., J.-P. Noldin, J.-B. Colbert de Beaulieu, D. Nony et J.-C. Richard (1983) : "Les monnaies de Mouliets-et-Villemartin (Gironde)", *Gallia*, 41, 25-57.

Sireix, M. et R. Boudet (1986) : "La stratigraphie de la zone E (Fouille n°5) de l'habitat gaulois de Mouliets-et-Villemartin (Gironde)", in : Duval & Gomez de Soto, dir. 1986, 47-58.

Soutou, A. (1963) : "Les relations transpyrénéennes aux deux premiers siècles avant Jésus-Christ d'après les documents numismatiques", *Ogam,* 15, 323-330.

— (1965) : "Monnaies gauloises à la croix du dépôt de La Loubière, Maleville (Aveyron)", *Ogam*, 17, 61-79.

— (1968) : "Remarques sur les monnaies gauloises à la croix", *Ogam*, 20, 101-127.

Tronche, P. (1992) : "Les monnaies des Bouchauds", in : Marion *et al.*, dir. 1992, 182-191.

Vaginay, M. et L. Izac-Imbert, dir. (2007) : *Les âges du Fer dans le Sud-Ouest de la France, Actes du 28e colloque de l'AFEAF (Toulouse, 20-23 mai 2004)*, Aquitania Suppl. 14/1, Bordeaux.

Vernhet, A. et M. Vidal (1987) : "Les sanctuaires. Grotte sanctuaire du Rajal del Gorp (Millau, Aveyron)", in : *De l'Âge du Fer aux temps barbares. Dix ans de recherches archéologiques en Midi-Pyrénées, musée Saint-Raymond, octobre 1987-janvier 1988*, Toulouse.

Villaronga, L. (1986) : "Imitacions gàl.liques de les dracmes de Rhode i Empòrion", *Acta Numismàtica*, 16, 21-51.

— (2000a) : "Les monedes à la croix trobades a la Peninsula Ibérica", *Acta Numismàtica*, 30, 19-31.

— (2000b) : *Les monedes de plata d'Empòrion, Rhode i les seves imitacions. De principi del segle III AC fins a l'arribada dels romans, el 218 AC*, Barcelone.

Wendling, E. et J. Le Borgne de Lavillandré (2011) : *Euroatlas des monnaies celtes*, Boulay-Moselle.